



Assemblée générale

PROVISOIRE

A/44/PV.56

22 novembre 1989

FRANCAIS

Quarante-quatrième session

ASSEMBLEE GENERALE

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA 56e SEANCE

Tenue au Siège, à New York,
le mercredi 15 novembre 1989, à 10 heures

Président : M. GARBA (Nigéria)
puis : M. LOHIA (Papouasie-Nouvelle-Guinée)
(Vice-Président)

Renforcement de la paix internationale, de la sécurité et de la coopération internationale sous tous ses aspects conformément à la Charte des Nations Unies :
Projet de résolution [158]

La situation au Kampuchea [31]

- a) Rapport du Secrétaire général
- b) Projet de résolution

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

La séance est ouverte à 10 h 30.

POINT 158 DE L'ORDRE DU JOUR

RENFORCEMENT DE LA PAIX INTERNATIONALE, DE LA SECURITE ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE SOUS TOUS SES ASPECTS CONFORMEMENT A LA CHARTE DES NATIONS UNIES : PROJET DE RESOLUTION A/44/L.38

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : L'Assemblée générale est saisie d'un projet de résolution publié sous la cote A/44/L.38, intitulé "Renforcement de la paix internationale, de la sécurité et de la coopération internationale sous tous ses aspects conformément à la Charte des Nations Unies."

Avant de prendre une décision sur ce projet de résolution, je souhaite faire remarquer qu'à la suite de consultations, il a été proposé de ne pas débattre de ce point à l'Assemblée générale afin que le projet de résolution jouisse d'un soutien aussi large que possible. S'il n'y a pas d'objection, je considérerai que l'Assemblée générale est d'accord pour ne pas discuter ce point de l'ordre du jour.

Il en est ainsi décidé.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de résolution A/44/L.38. Puis-je considérer que l'Assemblée décide d'adopter ce projet de résolution?

Le projet de résolution est adopté (résolution 44/21).

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je désire maintenant donner la parole aux représentants qui désirent expliquer leur vote sur la résolution qui vient d'être adoptée. J'aimerais rappeler aux délégations que, conformément à la décision 34/401 de l'Assemblée générale, les explications de vote sont limitées à 10 minutes et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

M. KAGAMI (Japon) (interprétation de l'anglais) : Ma délégation s'est associée au consensus sur le projet de résolution A/44/L.38 pour exprimer sa ferme volonté de continuer à oeuvrer pour le renforcement de la paix internationale, de la sécurité et de la coopération internationale ainsi que pour l'amélioration de l'efficacité des Nations Unies.

De plus, ma délégation salue chaleureusement l'esprit de coopération manifesté dans le mémoire explicatif présenté conjointement par les Etats-Unis et l'Union soviétique, qui ont présenté ce projet de résolution. Il s'agit véritablement d'un événement historique, et nous félicitons les deux pays de leur décision de tenter de surmonter leurs divergences et d'oeuvrer de façon constructive à leur objectif commun.

M. Kagami (Japon)

Ceci dit, ma délégation souhaite faire les deux observations suivantes sur le projet de résolution.

Premièrement, certains termes de la résolution sont obscurs; par exemple, le terme "moyens multiformes", au paragraphe 3 du dispositif, doit être précisé. De même, le terme "système" dans le même paragraphe ne se trouve pas dans la Charte et peut faire l'objet d'une interprétation arbitraire. Nous estimons qu'aucun de ces termes et qu'aucune des parties de la résolution ne doivent être utilisés pour politiser indûment, au nom de la paix et de la sécurité, les questions traitées par les Nations Unies. A notre avis, pour chaque problème - qu'il soit politique, économique ou social - il y a aux Nations Unies une instance où il peut être examiné de façon appropriée.

Deuxièmement, ma délégation appuie les efforts déployés pour renforcer le rôle et les fonctions des Nations Unies dans le domaine de la paix et de la sécurité internationales. Nous croyons comprendre que ce sujet particulier a été confié et débattu intensivement au Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation. Ma délégation considère, par conséquent, qu'il aurait fallu se référer aux travaux de ce comité et que nous aurions dû nous en inspirer.

M. ALENCAR (Brésil) (interprétation de l'anglais) : Le Brésil s'est joint au consensus en faveur du projet de résolution que nous venons d'adopter. Nous reconnaissons et mesurons l'importance des questions qu'il traite. Malheureusement, le manque de temps a empêché les délégations d'exprimer pleinement leur point de vue sur le projet et de voir leurs préoccupations reflétées dans le texte.

A notre avis, dans la résolution que nous venons d'adopter, il n'y a pas l'équilibre voulu entre le préambule et le dispositif. Bien que l'intention, si l'on en croit le premier alinéa du préambule, soit de renforcer davantage le rôle et l'efficacité de l'Organisation des Nations Unies en vue de résoudre les problèmes d'ordre politique, économique, social, culturel ou humanitaire, le paragraphe 3 du dispositif mentionne uniquement l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité comme cadre devant permettre de trouver les moyens d'appliquer les principes prévus dans la Charte. Il est injustifié, si l'on se réfère au premier alinéa du préambule, d'omettre dans le dispositif le Conseil économique et social

M. Alencar (Brésil)

dont les compétences sur les questions économique, sociale, culturelle, ainsi que dans le domaine de l'éducation et de la santé et autres questions connexes, sont clairement stipulées dans l'Article 62 de la Charte.

Sur cette base, je souhaite déclarer que le fait que nous nous sommes joints au consensus sur cette résolution ne doit pas être interprété comme une acceptation de toute modification dans la compétence des principaux organes des Nations Unies, telle que spécifiée dans les Articles pertinents de la Charte.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Nous en avons terminé avec l'examen du point 158 de l'ordre du jour.

POINT 31 DE L'ORDRE DU JOUR

LA SITUATION AU KAMPUCHEA

- a) RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL (A/44/670)
- b) PROJET DE RESOLUTION (A/44/L.23)

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je voudrais proposer que la liste des orateurs qui désirent prendre la parole sur ce point soit close cet après-midi à 16 heures. Puis-je considérer qu'il n'y a pas d'objection à ma proposition?

Il en est ainsi décidé.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je vais donner la parole au premier orateur inscrit pour entamer le débat sur ce sujet, S. E. Mme Absa Claude Diallo, qui va parler en sa qualité de présidente du Comité spécial de la Conférence internationale sur le Kampuchea.

Mme DIALLO (Présidente du Comité spécial de la Conférence internationale sur le Kampuchea) : La délégation sénégalaise a l'honneur, comme s'en est instauré la tradition, d'ouvrir le débat de l'Assemblée générale sur le point 1 de notre ordre du jour relatif à la situation au Kampuchea.

Le Sénégal souhaiterait encore une fois saisir cette occasion pour partager avec cette auguste assemblée les réflexions que lui ont inspirées les nombreux événements enregistrés sur cette question au cours des 12 derniers mois. Ce faisant, nous sommes guidés par la même volonté qui nous anime depuis 1979 de contribuer à un règlement politique d'ensemble de la question du Kampuchea. Profondément attaché aux principes de la Charte des Nations Unies, en particulier la souveraineté et l'intégrité territoriale des Etats, le droit à l'autodétermination et la non-ingérence dans les affaires intérieures d'autres

Mme Diallo

Etats, le Sénégal a toujours perçu l'invasion du Kampuchea par des troupes étrangères, non seulement comme étant la cause principale du drame que vit ce peuple frère depuis plus d'une décennie, mais aussi comme constituant une menace grave à la paix dans la sous-région de l'Asie du Sud-Est. Si elle avait été tolérée, une telle situation aurait constitué un précédent dangereux pour les petits Etats et, partant, pour la stabilité des relations internationales.

Mme Diallo

Les préoccupations de mon pays ont été partagées par la communauté internationale, en particulier les Nations Unies qui, depuis 10 ans, n'ont cessé d'appeler à un règlement d'ensemble de la question du Kampuchea, fondé sur le retrait total des troupes étrangères sous le contrôle et la supervision d'un mécanisme international efficace, l'exercice, par le peuple kampuchéen, de son droit à l'autodétermination par le moyen d'élections libres, la réconciliation de tous les fils du pays et la garantie au Kampuchea indépendant d'un statut neutre et non aligné. Le Sénégal, comme la majorité des Membres de notre organisation, continue de penser que seule la mise sur pied d'un gouvernement provisoire quadripartite, sous la direction du Prince Norodom Sihanouk, pourrait permettre la réalisation de cet objectif. De même, ce règlement global devra intégrer la question fondamentale de la protection des droits de l'homme.

Les initiatives régionales et internationales enregistrées cette année sur la question du Kampuchea ont suscité chez nous des espoirs légitimes, malgré l'absence de résultats concrets. A cet égard, le Sénégal voudrait saluer les efforts du Gouvernement français, qui ont abouti à la convocation, en août 1989, de la Conférence internationale de Paris sur le Cambodge. De par sa signification politique et la qualité des participants, cette conférence constitue une étape importante dans le processus de paix. Parce qu'elle a aidé à identifier de manière encore plus précise les éléments d'un règlement politique d'ensemble, la Conférence de Paris sera d'un apport précieux dans les efforts qui restent à déployer pour restaurer la paix au Cambodge.

Pour toutes ces raisons, mon pays lance un appel aux Coprésidents de la Conférence de Paris, les Ministres des affaires étrangères de France et d'Indonésie, pour qu'ils poursuivent et intensifient la consultation en vue de sa reconvoction aussitôt que possible.

Le Sénégal voudrait également rendre hommage à S. A. R. le Prince Norodom Sihanouk pour sa participation constructive et l'esprit d'ouverture dont il a fait montre à la Conférence de Paris à la tête de la délégation de la Résistance nationale cambodgienne. Il est regrettable que cette volonté politique n'ait rencontré que l'intransigeance de l'autre partie sur certains points fondamentaux tels que la création d'un mécanisme international de contrôle chargé de vérifier le retrait des troupes étrangères du Cambodge. L'annonce par le Viet Nam du retrait

Mme Diallo

de ses troupes le 26 septembre 1989, en l'absence d'un tel mécanisme et en dehors d'un règlement politique d'ensemble, n'a pas hélas répondu entièrement à nos préoccupations.

A ce sujet, le Sénégal partage l'opinion exprimée par le Secrétaire général dans son rapport et selon laquelle :

"il est généralement admis que le retrait total des troupes étrangères du Kampuchea, vérifié par un mécanisme international de contrôle efficace, constituerait un élément important, parmi d'autres, d'un règlement politique global." (A/44/670, par. 29)

L'absence d'un règlement politique ne devrait pas cependant se traduire, sur le terrain, par la persistance et l'aggravation des souffrances du peuple cambodgien. C'est pourquoi mon pays est particulièrement préoccupé par l'intensification, ces dernières semaines, des hostilités au Cambodge, alors que tout le monde s'accorde à reconnaître qu'il n'existe pas de solution militaire à la question du Kampuchea. Aussi la communauté internationale se doit-elle de n'épargner aucun effort pour alléger les souffrances du peuple cambodgien en attendant un règlement politique définitif.

Le Sénégal, pour sa part, continuera à apporter sa contribution à ces efforts, en particulier à travers le Comité spécial de la Conférence internationale sur le Kampuchea qu'il a l'honneur de présider.

Ma délégation a pris connaissance avec intérêt du rapport du Secrétaire général sur la situation au Kampuchea (A/44/670). L'importance des activités décrites dans ce document démontre, s'il en était besoin, le dévouement et la compétence avec lesquels le Secrétaire général s'acquitte de la délicate mission que lui a confiée l'Assemblée générale dans la résolution 43/19 du 3 novembre 1988. Les nombreux contacts entrepris par lui-même ou par son représentant spécial, M. Rafeeuddin Ahmed, ont de manière discrète mais efficace fait reculer les barrières de l'incompréhension et de la méfiance entre les parties concernées. Sa contribution à la Conférence de Paris a été particulièrement remarquable. Il me plaît à ce sujet de souligner l'envoi au Cambodge, sur sa proposition, d'une mission d'enquête pour évaluer les moyens humains, logistiques et financiers nécessaires à la mise sur pied d'un mécanisme international de contrôle efficace. Les circonstances dans lesquelles cette mission a été

Mme Diallo

constituée et le travail qu'elle a pu faire dans un délai extrêmement court reflètent bien la richesse de l'expérience de l'Organisation et ses capacités inégalées dans ce domaine.

Enfin, l'assistance humanitaire des Nations Unies continue d'être indispensable au peuple cambodgien, et nous nous devons tous d'appuyer les efforts du Secrétaire général dans ce domaine.

Au cours de cette année, le Comité ad hoc de la Conférence internationale sur le Kampuchea a, de son côté, mené des consultations avec certains gouvernements intéressés, en application du mandat que lui a confié la Conférence internationale. Ces consultations avaient pour but de souligner la préoccupation constante de la communauté internationale devant la situation au Kampuchea et de susciter le soutien le plus large possible aux efforts de règlement de ce problème. Je voudrais ici, au nom de mon pays et au nom des membres du Comité, exprimer notre appréciation pour le soutien et les encouragements que les membres de la délégation que j'ai dirigée et moi-même avons reçus dans les pays auxquels nous avons rendu visite.

Le Sénégal a toujours souligné l'importance des initiatives régionales dans la recherche d'une solution au problème du Kampuchea. Les rencontres informelles de Jakarta et les consultations bilatérales entre pays de l'Asie du Sud-Est nous ont confirmé dans notre conviction que tout règlement politique de la question du Kampuchea devra tenir compte de sa dimension régionale.

Je voudrais saisir cette occasion, au nom de mon pays et au nom du Comité spécial, pour rendre hommage aux pays de l'ANASE pour les efforts persévérants qu'ils ne cessent de déployer dans la recherche d'un règlement politique au Cambodge.

Il me plaît également de souligner combien ont été bénéfiques les entretiens que les membres du Comité ont eus avec S. E. M. Alois Mock, Ministre autrichien des affaires étrangères et nouveau Président de la Conférence internationale sur le Kampuchea, ainsi qu'avec son prédécesseur à ce poste, S. E. M. Léopold Gratz.

Mme Diallo

Je voudrais maintenant attirer l'attention de l'Assemblée générale sur le rapport annuel du Comité ad hoc, en particulier sur les paragraphes 25 et 26 du document A/CONF.109/15, où il est dit notamment ce qui suit :

"Le Comité spécial se félicite des progrès réalisés par la Conférence de Paris ... dans l'élaboration des éléments nécessaires à un règlement politique global du problème. Le Comité note que ces éléments sont en conformité avec les principes contenus dans la Déclaration sur le Kampuchea adoptée par la Conférence internationale sur le Kampuchea..." (A/CONF.109/15, par. 25)

"Le Comité spécial reste convaincu que les intérêts à long terme des parties au conflit résident dans un règlement négocié menant à l'avènement d'un Kampuchea souverain, indépendant, neutre et non aligné. Par conséquent, le Comité est résolu à poursuivre ses consultations et à examiner, dans le contexte de son mandat, toutes les mesures appropriées pour que les principes et les objectifs énoncés par la Conférence internationale sur le Kampuchea et l'Assemblée générale soient mieux compris et bénéficient d'un soutien plus large." (Ibid. par. 26)

Le Kampuchea se trouve à la croisée des chemins. C'est le moment, pour la communauté internationale et pour les différentes parties au conflit, de redoubler d'efforts pour que les espoirs nés des développements positifs de cette année ne soient pas déçus. A cet égard, nous lançons un appel pressant aux différentes parties au conflit entre les mains de qui réside en définitive un règlement politique d'ensemble. Il leur appartient de faire preuve de courage politique en acceptant les compromis indispensables au règlement politique d'ensemble de la question kampuchéenne.

Et c'est pour aider à la réalisation de cet objectif que mon pays a accepté de coparrainer avec 77 autres pays le projet de résolution A/44/L.23, dont nous recommandons vivement l'adoption par l'Assemblée générale.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : L'orateur suivant est M. Son Sann, Premier Ministre du Kampuchea, qui a manifesté le souhait d'intervenir au titre du point examiné.

M. Son Sann, Premier Ministre du Kampuchea démocratique, est escorté à la tribune.

M. SON SANN (Kampuchea démocratique) : J'ai l'insigne honneur et le grand privilège de donner lecture à notre auguste assemblée du message que lui adresse S. A. R. Samdech Norodom Sihanouk, chef de la Résistance nationale cambodgienne et Président du Kampuchea démocratique, sur le point 31 de l'ordre du jour intitulé "La situation au Kampuchea". Voici le message de Son Altesse Royale :

"Monsieur le Président,

Le problème dit du Kampuchea a atteint, après bientôt 11 années de lutte âpre et multiforme menée par le peuple cambodgien et ses forces de résistance nationale avec le soutien de tous les pays et peuples épris de paix et de justice, une étape cruciale qui marque la faillite du Viet Nam dans ses efforts de conquérir le Cambodge par les moyens militaires et l'urgence convenue par tous de trouver à ce problème une solution politique globale. Il s'agit de rétablir l'indépendance, la souveraineté, l'intégrité territoriale, la neutralité et le non-alignement du Cambodge en obligeant la République socialiste du Viet Nam à mettre un terme à son invasion et à son occupation, dans le respect de la Charte des Nations Unies et du droit international.

Au cours des 10 dernières années, notre auguste assemblée a adopté à chaque session, et avec une majorité toujours plus écrasante, une résolution préconisant une solution politique globale, qui comporte nécessairement deux éléments essentiels et inséparables, à savoir : premièrement, le retrait total et définitif des forces vietnamiennes du Cambodge; deuxièmement, l'exercice par le peuple cambodgien de son droit inaliénable à l'autodétermination.

Ces résolutions, jointes à la lutte résolue du peuple cambodgien soutenue activement par tous les pays épris de paix et de justice, ont obligé le Viet Nam à venir s'asseoir à la table de négociation à Paris, abandonnant sa prétention selon laquelle la situation au Cambodge occupé par les forces vietnamiennes était irréversible.

La Conférence internationale sur le Cambodge, tenue à Paris du 30 juillet au 30 août derniers, a décidé à l'unanimité que la solution au problème dit du Kampuchea ne peut être que globale. Sans un règlement politique global, il serait vain de ramener au Cambodge une paix durable dans l'indépendance, la souveraineté nationale et l'intégrité territoriale, et par conséquent, il serait impossible au peuple cambodgien d'exercer son droit à

M. Son Sann (Kampuchea démocratique)

l'autodétermination. De même, il serait illusoire de chercher à assurer la paix, la sécurité et la stabilité dans toute l'Asie du Sud-Est. Cette décision de la Conférence est pour le Viet Nam un constat d'échec dans sa manoeuvre visant à diviser le problème en soi-disant deux aspects, un 'aspect externe' et un 'aspect interne' dans le but manifeste de se dégager de sa responsabilité tout en obligeant la communauté mondiale à accepter le fait accompli de son invasion et occupation du Cambodge et à légaliser le régime vietnamien installé à Phnom Penh.

Plus que quiconque, la Résistance nationale cambodgienne et le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique sont profondément affectés par les malheurs, souffrances et humiliations du Cambodge et de son peuple, victimes de l'invasion et de l'occupation vietnamiennes. Plus que quiconque, ils veulent résoudre rapidement et politiquement le problème dit du Kampuchea afin de mettre le plus tôt possible un terme à ces cruelles et tragiques épreuves qui n'ont que trop duré et rétablir au Cambodge une paix véritable dans l'indépendance, l'intégrité territoriale et l'honneur national.

Dans mon message du 28 septembre dernier à notre auguste assemblée, j'ai dit que j'ai proposé un plan de paix en cinq points pour une solution globale, juste et équitable du problème dit du Kampuchea, en accord avec les résolutions pertinentes de l'ONU. Les modalités d'application de ce plan ont été exposées en détail et dans tous leurs aspects à la Conférence de Paris.

En ma qualité de chef de la Résistance nationale cambodgienne et de Président du Kampuchea démocratique, j'estime qu'il est très important que notre auguste assemblée et notamment tous les honorables représentants des pays épris de paix et de justice soient informés des modalités d'application de ce plan de paix, comme l'a été la Conférence internationale de Paris sur le Cambodge.

Une solution globale, juste et durable, doit nécessairement comporter des mesures effectives et efficaces pour résoudre deux éléments clefs.

Le premier et le plus urgent est celui du retrait total et définitif de toutes les catégories des forces vietnamiennes et de tous les colons vietnamiens du Cambodge sous la vérification et la supervision efficaces d'un mécanisme international de contrôle placé sous les auspices de l'ONU et assisté d'une Force de l'ONU pour le maintien de la paix.

M. Son Sann (Kampuchea démocratique)

L'occupation vietnamienne du Cambodge est assurée par la présence des éléments suivants : premièrement, les troupes régulières en uniforme de l'Armée populaire du Viet Nam; deuxièmement, les officiers et soldats vietnamiens parlant khmer et déguisés en officiers et soldats cambodgiens de l'armée du régime de Phnom Penh; troisièmement, les officiers et soldats vietnamiens parlant khmer et déguisés en civils, mariés à des femmes cambodgiennes et vivant au sein de la population cambodgienne, mais en fait qui tirent les ficelles de l'appareil administratif du régime de Phnom Penh, depuis l'échelon central jusqu'à celui des villages; quatrièmement, les forces armées dissimulées parmi les colons vietnamiens et qui jouent pratiquement le rôle de milice; cinquièmement, les colons vietnamiens transférés systématiquement au Cambodge par le Viet Nam, puissance occupante, en violation de la Convention de Genève du 12 août 1949 relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre. Ces colons n'ont pas le statut d'immigrants illégaux ou de réfugiés et encore moins de résidents étrangers au Cambodge. Ils ont été envoyés par les dirigeants de Hanoi dans le cadre d'un plan de vietnamisation du Cambodge dans tous les domaines. Ils font partie des organisations clandestines qui mènent des activités politiques et militaires au Cambodge. Un très grand nombre d'entre eux ont déjà reçu la nationalité cambodgienne accordée par le régime illégal de Phnom Penh. Ce sont ce que les vietnamologues désignent sous le nom de 'paysans-soldats' qui ont aidé à la conquête du Royaume islamique du Champa, l'actuel Centre Viet Nam, et celle du Bas-Laos, l'actuel Sud-Viet Nam.

Le total des forces vietnamiennes régulières, déguisées ou dissimulées, actuellement au Cambodge, après le soi-disant 'retrait total', est supérieur à 100 000 hommes. Le nombre total des colons vietnamiens au Cambodge est estimé à environ un million, vivant parmi moins de 7 millions de Cambodgiens.

Tous ces éléments vietnamiens doivent être retirés du Cambodge.

Leur retrait doit être supervisé et vérifié par un mécanisme international de contrôle (MIC) qui soit efficace et crédible. Le problème n'est pas tant d'aller voir le retrait de tous ces éléments vietnamiens que de s'assurer non seulement qu'il n'en reste plus au Cambodge mais encore que de nouveaux éléments vietnamiens n'y reviennent pas sous quelque forme que ce soit. Par ailleurs, le mandat de ce MIC comprend également le contrôle et la

M. Son Sann (Kampuchea démocratique)

vérification, entre autres, du cessez-le-feu, de la cessation des aides militaires étrangères aux forces cambodgiennes et du désarmement de ces forces, la prévention des tentatives éventuelles de monopole du pouvoir par une partie cambodgienne au détriment des autres, et la supervision des élections générales.

La Mission de l'ONU envoyée au Cambodge dans la première quinzaine du mois d'août pour évaluer les besoins éventuels de ce MIC a conclu que la topographie du Cambodge, l'état de son infrastructure dévastée par la guerre et l'insuffisance des moyens de communication rendent très difficiles et complexes les activités du MIC dans l'exécution de son mandat. Il est donc indispensable que le MIC comprenne un important effectif pour être déployé et stationné au Cambodge dans de nombreux points de contrôle névralgiques par lesquels passent les mouvements de troupes et les transports d'armes et de munitions.

Tout le monde, sauf bien entendu le Viet Nam et ses alliés, convient que seule l'ONU possède la compétence, l'expérience, les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires pour mener à bien ces diverses opérations. C'est pourquoi nous demandons que le mécanisme international de contrôle soit placé sous les auspices de l'ONU, assisté dans son mandat par une importante force de l'ONU pour le maintien de la paix. Dans le cadre de ce mandat, le MIC-ONU doit avoir le libre accès à toutes les parties du territoire cambodgien avec ses propres moyens de transport et de communication, et pouvoir agir sur toute plainte, d'où qu'elle vienne. Dans l'exercice de son mandat, le MIC-ONU sera assisté des représentants des quatre parties cambodgiennes dont le rôle, très important, sera d'aider, d'une part, à différencier les Cambodgiens des Vietnamiens et, d'autre part, à détecter les éléments vietnamiens déguisés ou dissimulés ainsi que les caches d'armes et de matériels de guerre vietnamiens au Cambodge.

Respectueux des droits de l'homme et de la non-discrimination raciale, la Résistance nationale cambodgienne et le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique ont clairement spécifié que tous les Vietnamiens qui peuvent justifier de leur statut de résidents légaux au Cambodge avant le 18 mars 1970 seront autorisés à demeurer dans le pays.

M. Son Sann (Kampuchea démocratique)

Le Viet Nam rejette catégoriquement les auspices de l'ONU et insiste pour que le mécanisme de contrôle soit placé sous les auspices de la Conférence internationale de Paris sur le Cambodge et exerce ses activités sur la base du 'respect de la souveraineté du Cambodge', autrement dit de l'obtention préalable de l'accord des autorités cambodgiennes fantoches, c'est-à-dire du régime de Phnom Penh, et de l'unanimité des représentants des Etats membres du MIC. Le Viet Nam rejette toute mesure visant à faire rapatrier ses colons installés au Cambodge et nie même l'existence de ce problème.

La Résistance nationale cambodgienne et le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique ne peuvent en aucune façon accepter le genre de mécanisme de contrôle basé sur des principes de fonctionnement qui lui enlèvent toute efficacité réelle. Il est évident qu'un tel mécanisme ne pourrait contrôler et vérifier la présence des forces vietnamiennes au Cambodge s'il lui fallait au préalable demander l'unanimité de ses membres et ensuite obtenir l'accord des autorités cambodgiennes installées et manipulées par le Viet Nam, c'est-à-dire, en fait, l'accord du Viet Nam lui-même. Il convient de rappeler que c'est à cause de ces principes de fonctionnement que la Commission internationale de contrôle (CIC) issue des accords de Genève de 1962 sur le Laos n'a pu empêcher le Viet Nam de violer impunément la neutralité du Laos qu'il s'est engagé solennellement par écrit à respecter et de construire sur toute la partie orientale du Laos la fameuse 'piste Ho Chi Minh' sur laquelle il a fait stationner un million de ses soldats pour en acheminer, à partir du Nord-Viet Nam, des centaines de milliers d'autres avec d'importants matériels militaires à la conquête du Sud-Viet Nam et du Laos. De même, la Commission internationale de contrôle et de supervision issue des accords de Paris de 1973 sur le Viet Nam n'a pu empêcher le Nord-Viet Nam de lancer en 1975 son assaut final contre le Sud-Viet Nam.

Il est clair qu'en refusant de placer le MIC sous les auspices de l'ONU et de traiter du problème de ses colons, le Viet Nam veut en fait maintenir au Cambodge ses importantes forces déguisées ou dissimulées afin de continuer à soutenir à bout de bras le régime illégal de Phnom Penh et de perpétuer, sous le couvert de ce régime, l'occupation du Cambodge dans le cadre de sa fédération indochinoise.

M. Son Sann (Kampuchea démocratique)

Le deuxième élément clef à résoudre dans le cadre d'une solution globale, juste et durable au problème dit du Kampuchea est l'exercice par le peuple cambodgien souverain de son droit inaliénable à l'autodétermination.

Il est indéniable que ce droit ne peut être réellement exercé que dans un climat de paix, de sécurité et de stabilité. A cet effet, il faut, concurremment aux mesures prises pour assurer le retrait total, réel et définitif des éléments vietnamiens d'occupation du Cambodge, prendre d'autres mesures pour non seulement rétablir mais surtout maintenir la paix, la sécurité, la stabilité et l'ordre au Cambodge. Il faut éviter, comme l'ont souligné de nombreux orateurs du haut de cette tribune, que le cas de l'Afghanistan ne se répète au Cambodge. A cet effet, il est essentiel d'établir un équilibre de toutes les forces cambodgiennes en présence dans le cadre d'une véritable réconciliation nationale entre tous les Cambodgiens sans tenir compte de leur passé ni de leur tendance politique. J'ai proposé dans cet esprit la formation d'un gouvernement, d'une administration et d'une armée quadripartites provisoires comprenant les trois parties de notre résistance nationale cambodgienne et de notre gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique ainsi que la partie installée par le Viet Nam à Phnom Penh. Il va sans dire que si l'on veut réellement que le peuple cambodgien puisse exercer librement son droit à l'autodétermination sans aucune pression ni coercition, il faut que les élections soient impartiales et, dans ce souci, se déroulent en dehors du cadre du régime illégal de Phnom Penh et aussi de celui de l'Etat légal du Kampuchea démocratique.

M. Son Sann (Kampuchea démocratique)

Je voudrais souligner ce qui suit :

Premièrement, la réconciliation nationale ne saurait être véritable que si elle rassemble toutes les parties et qu'aucune ne soit traitée de façon discriminatoire par rapport aux autres;

Deuxièmement, le quadripartisme que je propose n'est nullement un 'partage de gâteau' comme le prétend le Viet Nam. Le Cambodge n'appartient à aucune partie cambodgienne mais au peuple cambodgien qui seul a le droit de désigner ses dirigeants et de décider du système politique, économique et social dans lequel il veut vivre. Ce quadripartisme est une nécessité vitale pour assurer cette paix et cette stabilité tant indispensables pour la libre et impartiale expression du peuple cambodgien;

Troisièmement, la tâche essentielle de ce quadripartisme provisoire est l'organisation des élections libres et générales sous la supervision de l'Organisation des Nations Unies. S'il n'y avait pas ce quadripartisme et si on laissait à une partie - en l'occurrence l'administration mise en place à Phnom Penh par le Viet Nam - le soin de procéder à l'organisation de ces importantes élections, cette partie ne manquerait pas de falsifier les opérations de recensement en distribuant les cartes d'électeurs aux colons vietnamiens à qui elle a déjà accordé la nationalité cambodgienne et non aux patriotes authentiquement cambodgiens qui ont participé à la lutte aux côtés des trois forces de la Résistance nationale cambodgienne (RNC). Les élections ne sauraient être dans ce cas justes et impartiales. Elles ne seraient qu'une farce absolument inacceptable.

Outre l'institution de ce quadripartisme provisoire, et dans le souci de prévenir qu'une des quatre parties cambodgiennes n'abuse de ses forces et ne monopolise le pouvoir à elle seule, j'ai proposé également :

Premièrement, l'assistance du MIC-ONU pour superviser les élections et la présence d'une importante force de l'ONU pour le maintien de la paix, pour un mandat de cinq ans renouvelable;

Deuxièmement, le désarmement total des forces armées des quatre parties cambodgiennes ou, à défaut, leur réduction à un effectif de 10 000 hommes pour chaque partie, accompagné de leur consignation dans les casernes.

M. Son Sann (Kampuchea démocratique)

Toutes les propositions que je viens de vous exposer sont également celles des trois parties de la Résistance nationale cambodgienne et du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique. Leur caractère magnanime est manifeste :

Premièrement, au Viet Nam agresseur, nous ne demandons rien qui lui appartient. Nous ne lui demandons même pas de dommages de guerre en compensation des immenses pertes humaines causées à notre peuple et en réparation des vastes destructions et ruines semées sur notre pays. Nous ne lui demandons que de partir et de rendre au Cambodge et à son peuple ce qui leur appartient. Nous lui proposons même le rétablissement de bonnes relations amicales et de bon voisinage. A cet effet, nous serons prêts à conclure avec lui un traité de paix et d'amitié sur la base des cinq principes de la coexistence pacifique, pour le bien-être de nos deux peuples qui sont appelés à vivre côte à côte jusqu'à la fin des temps. C'est là une solution qui ne comporte ni vainqueur ni vaincu et permet au Viet Nam de mettre fin à son aventure cambodgienne sans perdre la face;

Deuxièmement, à tous ceux qui ont été installés à Phnom Penh par le Viet Nam, nous tendons la main fraternelle de la réconciliation nationale et nous les invitons, dans l'oubli du passé et dans l'intérêt supérieur de la survie de notre nation et de notre peuple, à participer sur un pied de parfaite égalité à un gouvernement, à une administration et à une armée quadripartites provisoires en vue de préparer et d'organiser ensemble des élections générales et libres qui ouvriront la voie à une paix stable dans notre pays et à la prospérité de notre peuple dans un Cambodge redevenu réellement indépendant, uni, pacifique, neutre et non aligné et doté d'un régime libéral et démocratique respectueux des droits de l'homme. Pour que toutes ces institutions quadripartites provisoires soient acceptables par tous, nous proposons même de les placer non seulement en dehors du régime illégal de Phnom Penh mais aussi en dehors de l'Etat légal du Kampuchea démocratique.

Jamais dans l'histoire, les Etats victimes d'agression étrangère n'ont montré autant de générosité à l'égard des agresseurs et de leurs collaborateurs. Le sort réservé aux criminels de guerre nazis et à leurs Quisling et Laval en sont d'éloquents témoignages.

M. Son Sann (Kampuchea démocratique)

Nos propositions montrent notre volonté politique et notre sincérité dans la recherche d'une véritable solution globale et durable au problème dit du Kampuchea, qui soit juste et équitable pour tous, pour le Cambodge et son peuple aussi bien que pour le Viet Nam et son peuple. Elles attestent notre sens des responsabilités dans le rétablissement et le maintien de la paix, de la sécurité et de la stabilité non seulement au Cambodge mais aussi dans le Sud-Est asiatique, car la réconciliation entre le Cambodge et le Viet Nam ouvrirait la voie à l'établissement de cette 'zone de paix, de liberté et de neutralité' ou ZOPFAN, que nos amis de l'ANASE appellent de tous leurs vœux.

Cependant, malgré notre volonté politique et la persévérance de nos efforts, le Viet Nam a jusqu'ici rejeté toutes nos propositions, si magnanimes soient-elles. Cette position négative du Viet Nam ne fait que trahir sa volonté de poursuivre à tout prix sa politique de fédération indochinoise. Elle montre que pour le Viet Nam, les activités diplomatiques et les négociations de paix ne servent qu'à obtenir ce qu'il n'a pas réussi à conquérir par la force militaire et à satisfaire ainsi son ambition expansionniste.

Le Viet Nam prétend qu'il a retiré, le 26 septembre dernier, toutes ses forces armées et conseillers civils du Cambodge. Mais son refus de placer ce prétendu 'retrait total' sous le contrôle de l'Organisation des Nations Unies ne fait que trahir sa mauvaise foi. Il ne fait que confirmer qu'il a effectivement d'importants artifices et ruses à cacher au Cambodge, notamment ses nombreuses forces déguisées ou dissimulées. En réalité, les forces de la Résistance nationale cambodgienne continuent aujourd'hui à se battre contre les troupes vietnamiennes dont, entre autres, la division 339 dans la province de Pursat, au nord-ouest de Phnom Penh, les divisions 309 et 330 dans la région occidentale, les divisions 5, 302, 307 et 315 dans la région septentrionale, la division 2 à Stung Treng, au nord-est du Cambodge. Bien plus, il y a deux semaines, le Viet Nam a envoyé en renfort à Battambang plus de 3 000 soldats en uniforme de l'armée du régime de Phnom Penh. Celui-ci n'a même pas osé démentir ce fait. Je voudrais rendre hommage ici à tous les pays épris de paix et de justice qui ont rejeté le subterfuge vietnamien de soi-disant 'retrait total'.

M. Son Sann (Kampuchea démocratique)

Pour détourner l'attention de la communauté mondiale de ce subterfuge, le Viet Nam continue à brandir la menace du retour des Khmers rouges au pouvoir malgré toutes les assurances solennellement données et les mesures concrètes proposées par ceux-ci pour éliminer cette menace. Bien plus, il continue de rejeter toutes mesures efficaces et impartiales pour contrôler son soi-disant 'retrait total', et de maintenir à tout prix le régime qu'il a installé à Phnom Penh. J'ai souligné maintes fois que s'il fallait juger et condamner les Khmers rouges, il faudrait aussi juger et condamner les dirigeants de Hanoi pour leurs crimes contre l'humanité que représentent l'invasion et l'occupation du Cambodge, et notamment la vietnamisation à outrance du Cambodge et de son peuple. Il faudrait également condamner les tenants du régime installé à Phnom Penh qui continuent de commettre contre le peuple cambodgien des crimes abominables et des violations brutales des droits de l'homme comme en témoignent les nombreux rapports d'Amnesty International, l'édifiant livre 'Le mur de bambou' du docteur Esmeralda Luciolli, qui a travaillé pendant 18 mois pour la Croix-Rouge française au Cambodge de 1984 à 1986 ou encore les nombreuses recherches faites par le Centre français de recherches scientifiques sur les crimes d'ethnocide commis par le Viet Nam au Cambodge. Les dirigeants de Hanoi prétendent qu'ils sont animés d'une profonde miséricorde, soucieux du respect des droits de l'homme du peuple cambodgien alors qu'ils ne sont même pas capables d'offrir une vie décente à leur propre peuple, dont on connaît le triste sort des centaines de milliers de 'boat people', qui préfèrent braver les risques mortels de la mer que de placer leur avenir dans leur propre pays. Si le Viet Nam est vraiment sincère dans la recherche d'une solution politique globale, il devrait accepter mon plan de paix et mettre à l'épreuve les mesures proposées par les Khmers rouges eux-mêmes pour les empêcher de revenir seuls au pouvoir.

M. Son Sann (Kampuchea démocratique)

Le Viet Nam continue à prétendre qu'il n'est pas responsable de la situation que son invasion a créée au Cambodge et qu'il appartient aux Cambodgiens de régler leurs 'affaires intérieures' sans aucune ingérence étrangère. Qu'il me soit permis de préciser encore une fois ce qui suit :

Premièrement, le problème dit du Kampuchea n'est pas un problème intercamboézien mais un problème entre le Viet Nam et le Cambodge;

Deuxièmement, un gouvernement provisoire dans le cadre du régime illégal de Phnom Penh est inacceptable car ce serait condamner le Cambodge et son peuple à être absorbés par l'expansionnisme vietnamien et encourager celui-ci à poursuivre son avance dans toute l'Asie du Sud-Est;

Troisièmement, les entretiens que moi-même et les trois parties de la Résistance nationale cambodgienne et du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique ont eus avec le régime de Phnom Penh, ne doivent pas être interprétés comme une reconnaissance de l'existence d'un soi-disant 'aspect interne' au problème, mais plutôt comme une concession et un effort magnanimes de réconciliation nationale que nous avons faits à l'égard de ceux qui ont servi la cause des occupants vietnamiens contre notre patrie;

Quatrièmement, quels que soient les amendements apportés à la soi-disant 'constitution' du régime de Phnom Penh et quels que soient les résultats des soi-disant 'élections' organisées par ce régime, celui-ci n'est et ne sera que la création et la créature du Viet Nam.

La guerre au Cambodge n'a été et ne se poursuit aujourd'hui qu'entre le Viet Nam agresseur et le Cambodge agressé. Contrairement à ce que prétendent le Viet Nam et certains autres, il n'y a pas eu et il n'y a pas de 'guerre civile' au Cambodge. Pour mettre fin à la confusion délibérément entretenue par le Viet Nam, sur la vraie nature du problème dit du Kampuchea, je précise qu'il n'y aura plus de rencontres ou entretiens exclusivement entre, d'une part, moi-même, la Résistance nationale cambodgienne, et le gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique et, d'autre part, le régime de Phnom Penh. Nous serons toujours disposés à participer aux conférences internationales comme la Conférence internationale de Paris sur le Cambodge où la République socialiste du Viet Nam est présente en tant que partie au conflit.

M. Son Sann (Kampuchea démocratique)

Le Viet Nam interprète nos propositions magnanimes de paix comme un signe de faiblesse. C'est là une grave méprise de sa part car la Résistance nationale cambodgienne, le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique et moi-même, avec tout le peuple cambodgien, nous ne saurions cesser notre lutte patriotique avant que le Viet Nam ait accepté sincèrement une solution politique globale, juste et durable comportant les deux éléments clefs que je viens d'avoir l'honneur de vous exposer. La position négative et obstinée du Viet Nam ne nous laisse pas d'autre voie de salut car ce qui est en jeu, c'est la survie même de notre nation et de notre peuple. Le combat ne peut cesser au Cambodge que dans le cadre de cette solution politique globale.

Nous avons tout fait et continuerons à tout faire pour ramener la paix au Cambodge, une paix dans l'indépendance totale, dans l'intégrité territoriale et dans l'honneur. Mais une paix où le peuple cambodgien ne peut jouir pleinement de sa liberté et de tous ces droits, où le Viet Nam demeure en fait le maître du pays, où le régime de Phnom Penh continue de servir les intérêts du Viet Nam et de sa 'Fédération indochinoise', une telle paix est inacceptable.

Pour nous aider à atteindre cet objectif qui est aussi la profonde aspiration de notre peuple, l'Union soviétique pourrait beaucoup faire. En effet, tout en déclarant qu'il est nécessaire d'aboutir à un règlement politique global, l'Union soviétique continue en fait de soutenir et d'aider politiquement et militairement le Viet Nam et le régime de Phnom Penh. Ses prises de position au cours de la récente Conférence de Paris et l'augmentation considérable des déjà très importantes livraisons d'armes et de matériels de guerre lourds au régime de Phnom Penh en témoignent. Elles ne font qu'encourager le Viet Nam à poursuivre sa guerre d'invasion et d'occupation au Cambodge, et vont à l'encontre de l'appel insistant lancé par tous les pays et peuples épris de paix et de justice pour qu'une solution politique globale soit rapidement trouvée au problème dit du Kampuchea.

Chaque année, avant les débats de notre auguste assemblée sur 'La situation au Kampuchea', le Viet Nam s'emploie activement, à travers des stratagèmes, à semer la confusion destinée à affaiblir le soutien au projet de résolution soumis à l'issue de ces débats. Cependant, chaque année, le résultat des votes constitue un constat d'échec pour le Viet Nam.

M. Son Sann (Kampuchea démocratique)

Cette année, une nouvelle fois encore, permettez-moi de lancer un vibrant appel à tous les pays épris de paix et de justice à soutenir le projet de résolution A/44/L.23 présenté par les pays de l'ANASE et parrainé par 78 Etats membres.

Le soutien massif apporté, cette année, à ce projet de résolution aura une valeur particulière car il signifiera au Viet Nam qu'il doit cesser de se jouer impunément de la volonté de paix de la communauté internationale et des nobles objectifs et principes de la Charte des Nations Unies. Un tel soutien exprimé à une étape cruciale de la longue et opiniâtre lutte patriotique du peuple cambodgien, de la Résistance nationale cambodgienne et du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique apporterait un important stimulant au processus de la recherche d'une solution politique globale, juste et durable au problème dit du Kampuchea.

Aux pays de l'ANASE dont le noble et inestimable soutien ne nous a jamais fait défaut, à la République populaire de Chine dont le soutien et l'assistance sincères et multiformes nous ont toujours été inconditionnellement assurés, à tous les pays épris de paix et de justice qui ont accordé un soutien constant et grandissant à notre lutte et s'apprêtent encore à le faire en votant le projet de résolution, j'exprime, au nom du peuple cambodgien tout entier, de la Résistance nationale cambodgienne, du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique et en mon nom personnel, notre plus profonde reconnaissance.

Qu'il me soit permis également de renouveler à notre Secrétaire général, S. E. M. Javier Pérez de Cuéllar, et à ses collaborateurs, nos plus sincères félicitations et notre gratitude pour leurs nobles efforts et dévouement dans l'accomplissement du mandat qui leur est confié par la Charte et les résolutions pertinentes de notre auguste assemblée.

Enfin, au Président de la Conférence internationale sur le Kampuchea, S. E. M. Alois Mock, à son prédécesseur, S. E. M. Léopold Gratz, et à tous les membres du Comité spécial de la Conférence dont son président, l'Ambassadeur S. E. Mme Absa Claude Diallo, je renouvelle notre très haute appréciation et nos chaleureux remerciements pour leur noble et précieuse contribution au développement de notre lutte.

M. Son Sann (Kampuchea démocratique)

A tous, le peuple cambodgien, par ma voix, déclare qu'il n'oubliera jamais ce soutien inestimable et vital à la survie du Cambodge, notre nation, et continuera à tout faire pour toujours le mériter et le renforcer.

Je remercie très chaleureusement l'Assemblée pour l'aimable attention qu'elle a bien voulu accorder à ce message."

Ainsi se termine le message de S. A. R. Samdech Norodom Sihanouk, chef de la Résistance nationale cambodgienne et Président du Kampuchea démocratique.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je remercie le Premier ministre du Kampuchea démocratique pour sa déclaration.

M. Son Sann, Premier Ministre du Kampuchea démocratique est escorté hors de la salle de l'Assemblée.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je donne la parole au représentant de l'Indonésie qui, dans le cadre de sa déclaration, présentera le projet de résolution A/44/L.23.

M. SUTRESNA (Indonésie) (interprétation de l'anglais) : L'ampleur de la tragédie humaine et des souffrances qui se sont abattues sur le Cambodge et sur son peuple au cours des dernières décennies est difficile à décrire. Pris tout d'abord dans les tourbillons de la guerre révolutionnaire et le soulèvement en Indochine, au sujet desquels il n'avait pour ainsi dire pas voix au chapitre ni aucun contrôle, le peuple cambodgien a dû endurer les excès d'un régime particulièrement dur et répressif. Ceci, à son tour, a été suivi de l'intervention armée et de l'occupation militaire du pays par le Viet Nam, augmentant de ce fait l'agonie et les souffrances du peuple cambodgien à un niveau sans précédent.

Depuis que cette situation tragique a été portée devant l'Organisation, l'Assemblée générale a réaffirmé catégoriquement l'inadmissibilité de l'intervention étrangère dans les affaires internes du Cambodge et confirmé le droit de son peuple à l'autodétermination, tout en indiquant la voie d'une solution pacifique au conflit. Mais des résolutions successives à cet effet, approuvées par une majorité écrasante des Etats Membres, sont restées lettre morte. En conséquence, le Cambodge reste aujourd'hui un pays dont le peuple se voit refuser le droit inaliénable à déterminer son propre avenir dirigé par un gouvernement de son choix. C'est un pays où le conflit incessant a fauché d'innombrables vies humaines et décimé son économie ainsi que ses autres infrastructures. C'est un pays de tensions et de dissension non résolues qui menacent gravement la paix et la stabilité de l'ensemble de la région de l'Asie du Sud-Est.

Dès le tout début du conflit, l'Indonésie a fondé sa position non pas sur l'animosité envers un Etat ou un groupe d'Etats, mais sur des principes internationalement reconnus. Le principe de l'égalité des Etats, le droit à l'autodétermination des peuples et à la coexistence pacifique sont consacrés dans la Charte et sont tenus pour sacrés par le Mouvement des non-alignés. L'intervention étrangère dans les affaires intérieures d'un autre Etat, pour quelque raison que ce soit ou sous quelque prétexte que ce soit, ne peut être pardonnée. Ces principes immuables ne souffrent aucune exception ni interprétation casuistique. De plus, après plus de quatre décennies d'indépendance, mon gouvernement est plus que jamais convaincu que l'attention devrait en priorité être orientée vers la paix et l'harmonie dans la région qui, dans le passé, a été

M. Sutresna (Indonésie)

caractérisée par des conflits internes. La politique de l'Indonésie reflète donc sa détermination de voir sa région transformée en une zone de paix, de liberté et de neutralité. En fait, les peuples de l'Asie du Sud-Est partagent un vif intérêt pour la paix et la stabilité, le bon voisinage et la prospérité commune.

C'est en gardant ces considérations à l'esprit que l'Indonésie s'est efforcée d'explorer tous les moyens possibles qui permettraient, de façon réaliste et efficace, de trouver une solution viable à la tragédie cambodgienne, et contribueraient également à renforcer le cadre plus large de la paix et de la stabilité en Asie du Sud-Est. Mon gouvernement a toujours été particulièrement conscient des incidences et des dangers d'une impasse prolongée pour résoudre cette question; ainsi, l'entente à Hô Chi Minh-Ville en juillet 1987 entre l'Indonésie, qui représentait l'ANASE, et le Viet Nam, relative à la convocation d'une réunion informelle entre les factions politiques du peuple cambodgien auxquelles devaient se joindre plus tard d'autres pays intéressés, nous a donné des raisons d'espoirs mesurés. Ensuite, avec l'encouragement explicite de ses collègues de l'ANASE, mon ministre des affaires étrangères a convoqué les réunions informelles de Jakarta fournissant ainsi une occasion unique d'engager un dialogue direct en vue d'identifier des domaines possibles d'accord commun ainsi que les véritables obstacles obstruant la recherche d'une solution.

Il faut rappeler que la première réunion informelle de Jakarta, qui s'est tenue en juillet 1988, s'était soldée par plusieurs ententes fondamentales, entre autres, qu'il faudrait rechercher une solution par le biais de négociations et du dialogue, et non pas par la force des armes et des moyens militaires. Il est aussi important de reconnaître que tout règlement, pour qu'il puisse durer, doit être conçu dans le cadre plus large visant à créer les conditions nécessaires à rétablir la tranquillité dans la région. Ces deux objectifs prépondérants convenus, il a également été reconnu que l'objectif ultime était d'arriver à créer un Cambodge indépendant, souverain, neutre et non aligné, fondé sur la réconciliation nationale et l'autodétermination.

En s'appuyant sur ces progrès, la deuxième réunion informelle de Jakarta qui était convoquée en février dernier, a fait de nouveaux progrès et a permis un échange de vues important et détaillé aussi bien sur les aspects internes qu'externes d'une solution d'ensemble. Ainsi, les négociations ont été concentrées

M. Sutresna (Indonésie)

sur les modalités, y compris les mécanismes de contrôle international, des élections générales, et la possibilité de convoquer une conférence internationale. De cette façon, cette deuxième réunion n'a pas seulement élargi le cadre mais aussi la portée des discussions en vue d'un règlement politique. Sur toutes ces questions, il y avait toutefois une grande divergence de vues quant aux détails et modalités pratiques qui nécessitaient de plus amples discussions.

Il s'est avéré rapidement que certains aspects de nature interne n'intéressaient exclusivement que le peuple cambodgien et devraient donc être abordées par les parties cambodgiennes elles-mêmes. Au cours des négociations intercambodgiennes qui se sont ensuite tenues à Jakarta en mai dernier et à Paris en juillet dernier, il a été convenu de participer à une conférence internationale, pour parler d'un mécanisme international de contrôle et de son mandat. En vérité, il était encourageant de constater que les négociations avaient beaucoup avancé concernant la discussion de changements dans la Constitution, et d'autres questions fondamentales qui, dans le passé, étaient des pommes de discorde.

Nous nous rendons compte du fait que les réunions informelles de Jakarta et les négociations intercambodgiennes ne sont pas les seules approches valables pour régler le problème car d'autres initiatives et des efforts sont menés en parallèle par d'autres. A cet égard, nous exprimons notre reconnaissance envers notre estimé secrétaire général et son représentant spécial ainsi qu'aux membres du Comité spécial de la Conférence internationale sur le Cambodge pour tous les efforts qu'ils déploient visant la recherche d'une solution politique viable à ce problème. De même, l'Indonésie s'est félicitée de l'initiative du Mouvement des pays non alignés d'exercer son autorité morale pour faciliter un règlement acceptable. L'Indonésie et l'ANASE appuient toujours pleinement le Prince Sihanouk qui, avec sa stature prééminente de patriote cambodgien authentique, continue de jouer un rôle central et peut guérir les plaies infligées par le conflit et diriger le processus de réconciliation nationale.

Bien que les aspects politiques soient sérieux et contraignants, les dimensions humanitaires du problème cambodgien doivent nous préoccuper tout autant. Les immenses souffrances du peuple cambodgien, et en particulier le sort des réfugiés le long de la frontière entre la Thaïlande et le Cambodge, à l'intérieur du Cambodge et en Thaïlande, exigent l'attention continue et le soutien

M. Sutresna (Indonésie)

généreux de la communauté internationale. Ma délégation se joint aux autres pour exprimer la reconnaissance sincère aux pays donateurs, ainsi qu'aux différentes institutions des Nations Unies et aux nombreuses organisations de secours humanitaire bénévole qui ont été généreuses et ont fourni une aide d'urgence aux Cambodgiens dans leur rude épreuve.

Nous reconnaissons toutes les complexités du problème cambodgien dans ses nombreuses dimensions, ainsi que dans ses ramifications régionales et internationales. L'Indonésie et l'ANASE ont cru dès le début qu'un règlement global de la question, notamment dans ses aspects extra-régionaux, ne peut être réalisé qu'au moyen d'une conférence internationale, avec la participation des pays directement intéressés, les pays de la région, les grandes puissances et les autres pays intéressés. Afin de construire et de progresser à partir du cadre déjà établi grâce au processus des réunions régionales informelles de Jakarta, les Etats membres de l'ANASE ont accepté de participer à la Conférence internationale sur le Cambodge, convoquée à Paris l'été dernier à l'initiative du Gouvernement de la France et coprésidée par la France et par l'Indonésie.

Alors que les efforts pour résoudre les questions en suspens et arriver à un règlement global se sont heurtés à de sérieux obstacles, beaucoup de travail utile a été fait pour élaborer les aspects détaillés des différents éléments d'une seule solution. Il faut noter que les participants sont arrivés à un quasi-consensus relatif à l'inclusion des quatre factions cambodgiennes lors de la phase de transition ainsi qu'au rôle que les Nations Unies devraient jouer concernant le maintien de la paix, la vérification du retrait des troupes étrangères et l'organisation des élections.

M. Sutresna (Indonésie)

De plus, la déclaration de clôture de la Conférence a donné un large mandat aux deux coprésidents d'user de leurs bons offices et d'entreprendre des consultations dans un délai de six mois pour reconvoquer la Conférence le cas échéant. A cet égard, l'Indonésie continue d'être en contact avec les parties impliquées et les pays intéressés pour revigorer le processus de dialogue en cours.

Cependant, la Conférence n'a pas résolu les questions cruciales concernant le rôle de l'une des parties cambodgiennes dans un gouvernement intérimaire et les auspices sans lesquels opérerait le mécanisme international de contrôle, car certains des participants ne se sont pas engagés dans des négociations sérieuses et déterminées. En effet, des tentatives à peine voilées ont été faites pour obscurcir les questions fondamentales du problème en optant pour une solution partielle et la préservation du statu quo, ce qui, nous le savons tous, ne fera que perpétuer violence et effusions de sang. Dès le début de ses efforts, l'Indonésie a mis l'accent sur deux lignes de conduite : premièrement, s'abstenir de montrer du doigt les parties directement impliquées ou d'adopter une attitude accusatrice à leur égard; et, deuxièmement, leur demander de rejeter l'option militaire et de renoncer à la tentation de faire intervenir leurs forces militaires respectives pour influencer les négociations ou dicter les termes d'un règlement.

Plus que tout autre Etat dans la région, le Viet Nam connaît le coût et les incidences d'un conflit permanent et de la polarisation en Asie du Sud-Est, qui n'amènent dans leur sillage qu'une tension accrue et de plus grands sacrifices. Cette perspective nous préoccupe profondément, et nous pensons qu'un tel courant ne serait pas dans l'intérêt des pays de notre région. Nous demandons particulièrement au Viet Nam, avec lequel l'Indonésie a toujours entretenu des liens historiques d'amitié et de coopération, de reconnaître, et ce dans son propre intérêt, qu'il n'y a pas d'autre possibilité qu'un règlement politique d'ensemble et une participation active et constructive aux efforts en cours afin d'arriver à un règlement mutuellement acceptable.

Ma délégation espère que lorsqu'elle sera reconvoquée, la Conférence jouera un rôle décisif pour ce qui est de déterminer le statut futur du Cambodge et d'assurer son indépendance, sa souveraineté et sa neutralité. Pour faciliter ce processus, nous envisageons l'établissement d'un mécanisme international de contrôle pour superviser la mise en oeuvre d'accords conclus, y compris, entre autres, les

M. Sutresna (Indonésie)

modalités d'un cessez-le-feu; la non-ingérence, y compris la cessation des fournitures d'armes venant de l'extérieur; et l'établissement d'un gouvernement de réconciliation nationale. Cela exige des parties en jeu qu'elles fassent preuve de la volonté politique nécessaire et d'un esprit de compromis et d'accommodement dans le plus grand intérêt de leur nation, car dans une très large mesure ce sont les Cambodgiens eux-mêmes qui peuvent traduire dans les actes leurs espoirs et leurs aspirations à une ère nouvelle et dynamique pour le Cambodge.

C'est dans ce contexte général que je présente maintenant, au nom des 75 auteurs énumérés dans le document A/44/L.23 et au nom de quatre autres, à savoir les Bahamas, la Guinée-Bissau, le Nigéria et la Zambie, le projet de résolution sur la situation au Kampuchea dont l'Assemblée est maintenant saisie. Ni son ton ni son intention ne peuvent être considérés comme une opposition ou une condamnation, car à l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est nous ne pensons pas que l'objectif du Cambodge de vivre en paix avec lui-même et avec ses voisins devrait être source de litige. En effet, c'est un objectif axé sur l'avenir et réaliste.

Plus précisément, le projet de résolution traite deux aspects importants. Premièrement, la possibilité effrayante d'un retour au pouvoir d'une clique qui a terrorisé ce malheureux pays est une grande préoccupation, tout particulièrement pour l'ANASE. Le Prince Norodom Sihanouk, dont certains membres de la famille ont été victimes de la politique de génocide des Khmers rouges dans le passé, a cependant adopté une attitude magnanime et a demandé qu'ils soient inclus dans le gouvernement provisoire quadripartite jusqu'à ce que le peuple du Cambodge puisse exercer son droit de déterminer son propre avenir. Pour dissiper tous doutes et soupçons quant à leurs intentions futures, les Khmers rouges, dans une déclaration en date du 2 octobre 1989, se sont engagés à respecter le verdict du peuple, ce qui pourrait être renforcé par de solides garanties internationales. Avec les conditions et les garanties nécessaires, nous pensons que le peuple cambodgien sera en mesure de décider par voie d'élections libres et loyales ce qu'il veut faire avec les Khmers rouges. C'est pourquoi nous appuyons l'appel tendant à inclure toutes les parties cambodgiennes dans une autorité de transition reposant sur une large base.

Deuxièmement, un objectif majeur de l'ANASE était le retrait des forces du Viet Nam du Cambodge, ce qui a eu lieu. Bien qu'il s'agisse d'un développement positif, on ne peut cependant pas le considérer comme définitif, étant donné que

M. Sutresna (Indonésie)

l'allégation d'un retrait total manque de crédibilité en l'absence de supervision et de contrôle par les Nations Unies. Toute autre attitude reviendrait à accepter un fait accompli ou, pis encore, à ignorer les autres problèmes, pourtant cruciaux, laissés dans son sillage. Ce n'est que grâce à un mécanisme de contrôle international avec un accès sans restriction à toutes les parties du pays qu'il sera possible de vérifier le retrait des troupes étrangères. Nous nous devons également de noter qu'un tel retrait n'a pas eu lieu conjointement et dans le cadre de tous les autres éléments clefs d'un règlement d'ensemble.

Enfin, le projet de résolution reflète le consensus international : seules les Nations Unies ont le statut et les compétences nécessaires pour surveiller et administrer un mécanisme de contrôle efficace, impartial et crédible tel qu'il est nécessaire au Cambodge.

Ce sont précisément ces éléments fondamentaux d'un règlement juste et durable qui constituent l'essence du projet de résolution. En l'approuvant, les Etats Membres contribueront de façon positive à la recherche d'une solution pacifique du conflit cambodgien et renforceront les initiatives et les efforts en cours pour atteindre, dans un cadre logique, notre objectif ultime, à savoir un règlement politique d'ensemble.

M. TRINH XUANG LANG (Viet Nam) : Cette année, notre assemblée générale examine à nouveau le point de l'ordre du jour intitulé "La situation au Kampuchea". La délégation du Viet Nam prend part au débat en assumant que dans le cadre de la confluence générale vers un règlement politique des conflits régionaux, celui-ci devrait encourager les efforts déployés et stimuler les développements positifs survenus au cours de l'année passée en vue de contribuer à la quête d'une solution politique d'ensemble du problème cambodgien qui soit acceptable pour toutes les parties concernées, et d'assurer la paix et la stabilité en Asie du Sud-Est.

La question du Cambodge remonte à l'extermination dans les "champs de la mort" de 3 millions de Cambodgiens entreprise entre 1975 et 1978 au cours des trois ans du règne génocidaire de Pol Pot, connu sous l'enseigne du Kampuchea démocratique. A cette époque, la communauté internationale avait exprimé sa vive inquiétude que si cet état de choses devait se prolonger il ne serait guère possible à la nation cambodgienne de survivre quelques années de plus.

M. Trinh Xuan Lang (Viet Nam)

Au cours de ces mêmes années, le régime de Pol Pot avait lancé des attaques armées contre tous ses voisins - la Thaïlande, le Laos et le Viet Nam, et le fer de lance de ces attaques étant principalement dirigé contre le Viet Nam. En 1978, le Viet Nam avait demandé l'aide du Mouvement des pays non alignés et du Conseil de sécurité des Nations Unies pour tenter de convaincre le Kampuchea démocratique d'accepter les pourparlers avec lui en vue de régler les questions litigieuses dans leurs relations mutuelles. Mais le Kampuchea démocratique s'était obstinément refusé à de tels pourparlers et avait continué ses crimes et ses hostilités armées.

M. Trinh Xuan Lang (Viet Nam)

Le génocide avait suscité un paroxysme d'indignation à travers le monde. L'opinion publique et plusieurs hommes d'Etat furent d'accord pour recommander l'envoi urgent au Cambodge de troupes du tiers monde afin de renverser le régime génocide de Pol Pot et de sauver le peuple cambodgien, à l'instar de ce qui avait été fait à l'encontre de certains autres régimes tortionnaires.

En 1979, les troupes volontaires vietnamiennes furent envoyées combattre aux côtés du peuple cambodgien contre la clique génocide tout comme les forces armées des pays alliés avaient agi en légitime défense et combattu le fascisme hitlérien en Europe. Trois ans plus tard, quand la renaissance du peuple cambodgien a commencé à s'affirmer, le Viet Nam a entamé le retrait annuel d'une partie de ses troupes jusqu'au 26 septembre dernier, date à laquelle celles-ci ont été rapatriées dans leur totalité. Maintenant que le Viet Nam a retiré toutes ses troupes, la question qui demeure à résoudre est celle d'empêcher le retour du régime génocide de Pol Pot au Cambodge.

Les rencontres informelles de Jakarta qui ont réuni les deux forces khmères adverses et les deux groupes d'Etats en Asie du Sud-Est ont débouché sur des conclusions consensuelles sur les deux questions clefs interconnexes d'une solution globale du problème cambodgien, à savoir le retrait des troupes vietnamiennes du Cambodge et la prévention d'un retour du régime génocide de Pol Pot au Cambodge; le retrait des troupes vietnamiennes devant être lié à la cessation de toute ingérence étrangère et des fournitures d'armes de l'extérieur à toutes les parties cambodgiennes ainsi qu'à la prévention d'une guerre civile menée par la clique de Pol Pot et du rétablissement de son régime génocide. Les entretiens entre le Président Hun Sen et le Prince Sihanouk ont contribué de manière importante au processus du règlement de la question cambodgienne.

Les développements susmentionnés ont ouvert la voie à la tenue de la Conférence internationale de Paris sur le Cambodge. Malgré certaines divergences relatives essentiellement à la question d'un partage de pouvoirs comprenant les Khmers rouges, la Conférence de Paris a pu cerner d'importantes zones d'accord et ainsi jeter les bases permettant de parvenir rapidement à un règlement politique d'ensemble du problème cambodgien. Ces résultats encourageants devraient bénéficier d'une impulsion continue.

M. Trinh Xuan Lang (Viet Nam)

A la Conférence de Paris, la délégation du Viet Nam a affirmé son engagement à l'égard d'une solution politique globale de la question cambodgienne propre à assurer une paix et une stabilité durables au Cambodge et à l'ensemble du Sud-Est asiatique. Toutefois, étant donné la complexité du problème, nous sommes d'avis que si, dans l'immédiat, il n'est pas encore possible d'atteindre un tel règlement d'ensemble, les pays et les parties concernés devraient se réunir pour aborder en premier lieu ce qui peut plus aisément faire l'objet d'un accord et de la sorte s'acheminer finalement vers une solution d'ensemble. Ceci semble, à nos yeux, l'approche la plus réaliste et la plus constructive.

Après la Conférence de Paris, conformément à la Déclaration conjointe du 5 avril 1989 de l'Etat du Cambodge, de la République populaire démocratique lao et de la République socialiste du Viet Nam, les dernières unités vietnamiennes ont été retirées entre le 21 et le 26 septembre dernier. Cette dernière phase du retrait total a eu lieu sous la surveillance de représentants gouvernementaux de 17 pays, dont 11 non alignés, de trois délégations parlementaires, dont deux en provenance de deux pays de l'ANASE, de représentants de six organisations internationales et de plus de 400 journalistes étrangers, la plupart venant des Etats-Unis, du Japon et de l'Europe occidentale. Ainsi, depuis le 27 septembre 1989, il ne demeure plus au Cambodge, sous quelque forme que ce soit, un seul membre des forces armées vietnamiennes, que ce soit soldat, conseiller militaire ou autre personnel militaire. C'est là une réalité qui a été largement reconnue et saluée par l'opinion internationale. Et tout récemment ce fait a été également reconnu par des représentants jouissant d'une autorité certaine dans leurs pays, y compris des pays qui n'ont pas coutume de pencher en faveur du Viet Nam ou qui même n'entretiennent pas encore de relations diplomatiques avec celui-ci. Seul un petit nombre a tenté délibérément de déformer la vérité, de semer le doute et de désorienter l'opinion publique à des fins peu honorables. Une telle tentative a lamentablement échoué lorsque 250 journalistes et correspondants se sont indignés d'avoir eu à se rendre en vain à la frontière thaïlondo-cambodgienne où ils étaient censés assister à une conférence de presse qui devait présenter au public "les cinq prisonniers de guerre vietnamiens capturés après l'annonce du retrait total des troupes vietnamiennes", mais qui n'a pas eu lieu.

M. Trinh Xuan Lang (Viet Nam)

Après le retrait total des troupes vietnamiennes, la clique génocide de Pol Pot et les autres forces adverses ont intensifié leurs opérations armées dans l'espoir de renverser la situation politique et militaire actuelle au Cambodge. La recrudescence des combats le long de la frontière thaïlando-cambodgienne est une source de préoccupation générale. L'on craint la poursuite des combats et leur intensification incontrôlable et en particulier le danger d'un retour possible du régime de Pol Pot. Il se pose l'impératif urgent de mettre fin aux hostilités. A cet égard, nous accueillons favorablement la proposition avancée le 23 septembre dernier par le Premier Ministre de la Thaïlande, S. E. M. Chatichai Choonhavan, concernant un cessez-le-feu entre les parties cambodgiennes et la tenue d'une rencontre informelle pour discuter de la mise en place d'un mécanisme international de contrôle et de vérification, dans le cadre de l'acheminement vers une solution politique d'ensemble de la question cambodgienne. Nous nous félicitons également de la Déclaration conjointe du 23 septembre dernier du Ministre des affaires étrangères de l'Union soviétique et du Secrétaire d'Etat américain qui affirme notamment :

"A ce stade, ils considèrent qu'il est très important de s'efforcer d'empêcher une intensification de la guerre civile et le retour au pouvoir du régime de Pol Pot. Les deux parties ont déclaré qu'elles étaient disposées à annoncer, avec d'autres Etats, un moratoire sur l'assistance militaire à toutes les factions cambodgiennes dans le cadre d'un règlement global." (A/44/578, p. 6)

M. Trinh Xuan Lang (Viet Nam)

Le retrait total des troupes vietnamiennes du Cambodge a résolu l'une des deux questions clefs interconnexes d'une solution globale. La question clef qui demeure est d'empêcher la clique de Pol Pot de poursuivre la guerre civile et de rétablir son régime génocidaire au Cambodge. Et pourtant, certains de ceux qui avaient auparavant accepté les conclusions des rencontres informelles de Jakarta veulent à présent absoudre les polpotistes auteurs de génocide de leurs crimes et leur conférer la légitimité politique et militaire, au mépris des vœux du peuple cambodgien et de la Convention pour la prévention et la répression du génocide. Ils insistent pour que les auteurs de génocide soient inclus dans le partage du pouvoir en invoquant pour argument que c'est là la seule façon de les tenir sous contrôle. A les en croire, Pol Pot et ses consorts ont changé et, pour s'en assurer, il faut en faire le test. Ils exigent pour le Kampuchea démocratique, qui comprend les Khmers rouges, dominé, peut-on dire, par les Khmers rouges, les trois quarts du pouvoir alors que celui-ci ne contrôle aucune partie du territoire cambodgien. En fait, ce qu'ils demandent revient à renverser l'actuelle situation politique de fait et à oblitérer l'Etat du Cambodge qui contrôle l'ensemble du pays.

L'on ne peut que s'étonner de telles exigences. Demandons-nous s'il est possible à quiconque de contrôler la façon dont les Khmers rouges gèrent les camps de réfugiés cambodgiens le long de la frontière thai-cambodgienne. Jeane Kirkpatrick, ex-Représentante permanente des Etats-Unis auprès des Nations Unies et que beaucoup dans cette enceinte connaissent, a écrit ce qui suit le 13 octobre dernier dans le Washington Post :

"L'armée vietnamienne, qui constituait le seul obstacle de taille à un retour des Khmers rouges au pouvoir, n'est plus là. Le peuple cambodgien se trouve à présent confronté à l'éventualité d'une répétition du génocide qui a marqué le règne de Pol Pot. Les Khmers rouges affirment qu'ils se comporteront autrement s'ils reviennent au pouvoir. Ils disent qu'ils ont réformé leurs buts et leurs dogmes et changé leur équipe dirigeante. Mais les réfugiés font savoir qu'au sein des communautés frontalières, sous contrôle Khmer rouge, ils règnent tout comme ils avaient régné à l'intérieur du Cambodge, grâce à la terreur, et que quel que soit celui qui détient le titre, c'est toujours Pol Pot qui détient le pouvoir."

M. Trinh Xuan Lang (Viet Nam)

La question d'une autorité intérimaire pour la période de transition entre le retrait total des troupes vietnamiennes et les élections générales relève des affaires internes du Cambodge et, comme telle, doit être décidée par le peuple cambodgien lui-même sans que les pays étrangers cherchent à s'ingérer ou à imposer quoi que ce soit. Personne n'a le droit de forcer le peuple cambodgien à partager le pouvoir avec les fauteurs de génocide et de prendre le risque de tenter la coexistence avec ceux-ci. Mais, par ailleurs, si l'on devait simplement laisser les seules parties cambodgiennes résoudre entre elles la lutte pour le pouvoir tandis que les pays étrangers continueraient de fournir une aide militaire de part et d'autre et s'opposeraient entre eux sur la question des affaires internes du Cambodge, ce serait là chose dangereuse qui pourrait faire dégénérer une dispute interne en un conflit international. A notre avis, la meilleure option serait d'encourager les parties cambodgiennes à s'asseoir ensemble et à régler leurs affaires internes, tout en faisant en sorte qu'un tel règlement ne soit au détriment d'aucun pays et que tout futur gouvernement au Cambodge applique une politique de neutralité et de rapports amicaux avec tous les autres pays. Ceci serait totalement conforme au principe de respect pour la souveraineté du Cambodge, aux intérêts de paix et de sécurité à long terme de ce pays tout comme des autres pays de la région, et aux points d'accord auxquels sont parvenus les rencontres informelles de Jakarta, la Conférence de Paris et le sommet non aligné.

Dans la quête d'une solution équitable et raisonnable à la question cambodgienne, le Mouvement non aligné a de prime abord adopté une approche constructive, s'abstenant de prendre parti. Il a laissé vacant le siège du Cambodge et adopté des résolutions encourageant le dialogue entre les parties cambodgiennes et les pays concernés en Asie du Sud-Est dans le but de parvenir à une solution de la question cambodgienne et de rétablir la paix, la stabilité, l'amitié et la coopération dans la région. Les projets de déclaration sur la situation au Sud-Est asiatique, y compris la question cambodgienne, fondés sur un consensus entre le Viet Nam et le Laos, d'une part, et les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), membres du Mouvement, de l'autre, ont pu être aisément adoptés par les septième, huitième et neuvième sommets non alignés. Le Mouvement a également établi un comité non aligné sur le Cambodge pour appuyer les initiatives entreprises par les pays de la région et les parties concernées.

Il est regrettable qu'une telle approche n'ait pas été retenue au sein de ce forum.

M. Trinh Xuan Lang (Viet Nam)

Il convient ici de mettre au clair le point suivant. Nous ne nous opposons pas à un rôle des Nations Unies dans un règlement sur le Cambodge et dans un mécanisme international de contrôle; nous sommes même prêts à l'accueillir favorablement, pourvu cependant que celles-ci adoptent une attitude équitable et impartiale à l'égard du problème cambodgien. Nous avons, à plusieurs reprises, manifesté notre vive appréciation pour les efforts personnellement déployés par le Secrétaire général de notre organisation et ses capables collaborateurs afin d'encourager le dialogue en vue d'un règlement politique de la question cambodgienne. A la Conférence de Paris, l'Etat du Cambodge et le Viet Nam ont, dès le début, approuvé la proposition faite par le Secrétaire général d'envoyer au Cambodge une mission exploratoire des Nations Unies tandis que les Khmers rouges s'y sont farouchement opposés et n'ont cédé qu'après avoir subi la pression d'un pays étranger.

L'on ne saurait dire, toutefois, qu'une attitude équitable ait été adoptée aux Nations Unies à l'égard de la question cambodgienne au cours des 10 dernières années. Ce n'est pas par pure coïncidence que cette question a commencé et continuera d'être réglée dans le cadre de la Conférence internationale de Paris et non pas au sein des Nations Unies. C'est là chose aisée à comprendre si nous nous plaçons dans la position du peuple cambodgien qui vit actuellement sur le territoire du Cambodge, directement sous l'ombre menaçante des forces génocides de Pol Pot. Comment saurait-on lui demander d'accepter un rôle des Nations Unies et un mécanisme international de contrôle sous leur égide alors qu'y sont successivement adoptées des résolutions qui reconnaissent le régime de Pol Pot et considèrent comme illégitimes les véritables représentants du peuple cambodgien, ceux-là mêmes qui le défendent contre la menace de ce régime sinistre, qui exigent seulement le retrait des troupes vietnamiennes sans prévoir de mesures effectives pour empêcher le retour du règne de Pol Pot ainsi que la poursuite de l'aide militaire étrangère aux Khmers rouges.

Nous sommes convaincus que les Nations Unies joueront un rôle majeur si elles adoptent des résolutions allant dans le sens des développements positifs que constituent les rencontres informelles de Jakarta, les entretiens entre le Président Hun Sen et le Prince Sihanouk, la Conférence internationale de Paris sur le Cambodge et les Sommets non alignés.

M. Trinh Xuan Lang (Viet Nam)

A cet égard, je voudrais faire quelques observations sur le projet de résolution sur le Cambodge soumis par l'ANASE à la présente session de notre Assemblée générale. Il nous faut tout d'abord souligner que ce projet continue d'adhérer aux anciennes positions et points de vue et de servir de bouclier au groupe génocide de Pol Pot. Il ne reflète nullement, de manière complète et substantielle, les points d'accord et les développements positifs survenus autour de la question cambodgienne depuis les rencontres informelles de Jakarta et les entretiens Hun Sen-Sihanouk. Ce projet de résolution trahit, en fait, la double politique pratiquée par les pays de l'ANASE. Aux rencontres informelles de Jakarta et à la Conférence de Paris, ils ont reconnu l'existence des deux forces cambodgiennes adverses et les deux questions clefs interconnexes d'un règlement politique global sur le Cambodge et pourtant, en cette enceinte, ils ne reconnaissent que le seul Kampuchea démocratique, écartant d'emblée l'Etat du Cambodge; ils exigent seulement le retrait des troupes vietnamiennes mais s'élèvent contre l'exclusion du régime génocide de Pol Pot. Il est clair que les pays de l'ANASE cherchent à tirer parti des Nations Unies pour infléchir à leur avantage le règlement de la question cambodgienne à la Conférence de Paris.

M. Trinh Xuan Lang (Viet Nam)

La double politique de l'ANASE de même que son projet de résolution ne contribuent nullement à faire avancer une solution du problème cambodgien ni à créer des conditions favorables à un rôle des Nations Unies à cet égard. Au contraire, ils entravent la recherche d'une solution appropriée et bloquent la voie permettant aux Nations Unies d'assumer un digne rôle dans un tel règlement. Pour toutes les raisons qui ont été énoncées, le Viet Nam votera contre le projet de résolution soumis par l'ANASE et appelle instamment les autres pays à adopter une attitude appropriée qui puisse encourager la poursuite des efforts en vue d'une solution équitable et raisonnable de la question cambodgienne et ouvrir la voie à un rôle des Nations Unies à cet égard. A la lumière des développements positifs qui ont eu lieu depuis plus d'un an autour de la question du Cambodge, le moment est venu pour la communauté internationale de ne plus permettre que l'on tire parti des Nations Unies pour faire pression d'un côté au sein de la crise cambodgienne et pour intervenir dans les affaires intérieures du peuple cambodgien.

Plus d'une décennie s'est écoulée, mais l'horreur du génocide commis par le régime de Pol Pot contre le peuple cambodgien demeure vivante à l'esprit de la communauté internationale. Jusqu'à ce jour, la nature sans merci des Khmers rouges n'a nullement changé. Pol Pot détient toujours les rênes du pouvoir. Ses forces armées, pleinement entretenues et équipées, se tiennent prêtes à répéter leurs crimes. A l'heure actuelle, quand les forces de Pol Pot sont en train d'intensifier la guerre civile, le spectre de nouveaux "champs de la mort" devient un danger de plus en plus tangible pour le peuple cambodgien.

Les Etats Membres des Nations Unies, en particulier les membres permanents du Conseil de sécurité et les pays qui ont participé à la Conférence internationale de Paris sur le Cambodge, sont tenus moralement d'assurer au peuple cambodgien une solution en vertu de laquelle le régime génocide de Pol Pot serait définitivement écarté. C'est là une question qui relève de la responsabilité et de la conscience de tous les Etats Membres de cette vaste organisation internationale.

M. KAGAMI (Japon) (interprétation de l'anglais) : Depuis plus de 10 ans la situation au Kampuchea est au centre des débats dans cette enceinte. Malheureusement, la solution de ce problème continue de nous échapper; les privations économiques et l'instabilité politique continuent d'affliger le peuple kampuchéen et des vies précieuses sont quotidiennement perdues dans des combats

M. Kagami (Japon)

sporadiques. Néanmoins, grâce aux efforts vigoureux que les pays intéressés déploient depuis le début de l'année, quelques progrès ont été obtenus et l'on entrevoit plus clairement aujourd'hui une perspective de solution.

Au début de l'année la deuxième Réunion informelle s'est tenue à Jakarta. Il n'a pas été possible à cette réunion de résoudre les questions en dépit des efforts consentis par les pays intéressés, mais elle a ouvert la voie à la première étape des négociations, c'est-à-dire la Conférence de Paris sur le Cambodge.

La Conférence de Paris, qui s'est réunie pendant un mois cet été, a constitué un véritable événement historique en ce sens que les parties directement concernées, avec d'autres pays intéressés, se sont retrouvées pour discuter de toutes les questions les concernant. La Conférence n'est pas parvenue à un accord politique d'ensemble, mais plusieurs faits significatifs sont apparus. L'envoi d'une mission d'enquête au Kampuchea, comme l'a proposé le Secrétaire général, mérite d'être tout particulièrement relevé. De plus, certaines questions ont été clarifiées, parmi lesquelles la définition de plusieurs directives concernant la reconstruction du Kampuchea et le rapatriement de réfugiés et de personnes déplacées après qu'un règlement d'ensemble sera intervenu.

Parmi les événements récents, il y a eu le retrait des troupes vietnamiennes en septembre que nous avons tous observé avec un vif intérêt. Cet événement contribuera peut-être à faire avancer le processus de paix. Il est cependant regrettable que ce retrait n'ait pas été vérifié par un mécanisme de contrôle international efficace et internationalement reconnu.

Compte tenu de ces événements, nous nous trouvons aujourd'hui à une étape cruciale. Je suis certain que nous avançons vers un règlement politique d'ensemble. Mais, comme dans un marathon, plus nous nous rapprochons de notre objectif, plus nous avons à surmonter d'épreuves difficiles. Mais, quelles que soient les difficultés qui nous attendent, mon gouvernement est résolu à coopérer avec les autres pays intéressés et a constamment déployé des efforts pour parvenir à un règlement politique d'ensemble. Le Gouvernement japonais a toujours estimé qu'un règlement d'ensemble ne pouvait être obtenu qu'à partir des quatre éléments suivants : premièrement, le retrait total des troupes vietnamiennes qui doit être vérifié par un mécanisme de contrôle international efficace et internationalement reconnu, ainsi que la prévention du retour aux politiques inhumaines du régime de Pol Pot; deuxièmement, la mise en place d'un mécanisme de contrôle international

M. Kagami (Japon)

efficace et internationalement reconnu et son application au Kampuchea; troisièmement, la tenue d'une élection libre et démocratique permettant au peuple khmer d'exercer son droit à l'autodétermination et, quatrièmement, le rapatriement des 300 000 Khmers déplacés qui ont trouvé refuge le long de la frontière entre la Thaïlande et le Kampuchea et la reconstruction du Kampuchea après règlement.

Je tiens également à souligner que tout règlement d'ensemble doit prendre en considération la question de la sécurité des pays voisins, ainsi que la sécurité interne du Kampuchea.

L'importance que revêt un mécanisme de contrôle international efficace ne saurait être sous-estimée. Ce mécanisme devrait garantir la sécurité interne du Kampuchea et empêcher que naisse un conflit militaire au Kampuchea en surveillant le cessez-le-feu et la cessation de l'aide étrangère aux factions khmères. Chacune de ces mesures devrait permettre d'éviter le retour aux politiques inhumaines pratiquées dans le passé par le régime de Pol Pot, qui ne doivent jamais être oubliées.

En plus de ces tâches, le mécanisme de contrôle international sera appelé à contrôler la tenue d'une élection libre et démocratique. En effet, il sera investi de lourdes responsabilités à toutes les étapes du processus de paix. Il est par conséquent indispensable que le mécanisme de contrôle international soit véritablement universel et juste, qu'il possède une vaste expérience et un large éventail de compétences, qu'il bénéficie d'un appui et qu'il ait accès à un large éventail de ressources financières et humaines. Le mécanisme de contrôle international devrait donc être créé dans le cadre des Nations Unies.

J'aimerais à ce propos rappeler la déclaration de notre ministre des affaires étrangères, M. Nakayama, au cours du débat général en septembre dernier, dans laquelle il a confirmé l'intention du Japon d'envisager sérieusement de fournir la coopération financière indispensable, du personnel, une assistance au rapatriement des réfugiés et tout autre appui pour la mise en place d'un mécanisme de contrôle international.

M. Kagami (Japon)

S'agissant des élections générales, un arrangement politique provisoire doit être conclu pour assurer qu'elles soient préparées comme il se doit et menées à bien. Dans la mesure où la tenue d'élections libres et loyales est la condition la plus importante à remplir pour parvenir à l'instauration de la paix au Kampuchea, il n'y aura pas de règlement global, à moins qu'un arrangement de ce genre ne soit élaboré. J'espère très sincèrement que les quatre factions khmères consentiront tous les efforts possibles à cette fin.

Enfin, je souhaite dire à nouveau que la question des 300 000 Kampuchéens déplacés le long de la frontière entre la Thaïlande et le Kampuchea et la question, étroitement liée à la précédente, de la reconstruction du Kampuchea après le règlement devraient être examinées dans le cadre d'un règlement politique global.

Les participants à la Conférence de Paris ont identifié quelques principes de base concernant le rapatriement. Il importe particulièrement de respecter, dans le déploiement des efforts de rapatriement, la sûreté, la sécurité et la dignité des Khmers déplacés. A cet égard, nous partageons la préoccupation exprimée par le Secrétaire général à propos du retour d'un certain nombre de Khmers dans leur patrie sans que des consultations aient été auparavant menées ou sans que des arrangements aient été auparavant conclus.

Le Japon a également proposé, au cours de cette conférence, qu'un comité international pour la reconstruction du Cambodge soit créé pour fournir le cadre international du redressement du Kampuchea une fois la paix restaurée. Je me réjouis de constater que cette proposition a été bien accueillie par les autres participants à la Conférence de Paris. Le Japon est prêt à s'associer aux autres pays concernés pour débattre des détails de cette proposition lorsque le moment sera venu de constituer ce comité.

Dans son rapport, le Secrétaire général fait état des problèmes financiers auxquels se heurtent les programmes d'aide humanitaire en faveur du Kampuchea. Je voudrais réaffirmer que le gouvernement de mon pays a l'intention de renforcer sa coopération à ces programmes et souligner que tous les Etats Membres devraient réagir de la même façon à ces problèmes.

Nous ne devons jamais oublier notre dette de gratitude envers tous ceux qui, par dévouement et altruisme, mènent à bien des activités d'assistance humanitaire aux réfugiés. Nous rendons particulièrement hommage à la Thaïlande pour la volonté

M. Kagami (Japon)

et le courage dont elle fait preuve pour alléger le sort des Khmers qui se sont réfugiés à l'intérieur de ses frontières.

Avant de terminer mes observations aujourd'hui, je voudrais, au nom du Gouvernement japonais, remercier M. Alois Mock, Président de la Conférence internationale sur le Kampuchea, Mme Absa Claude Diallo, du Sénégal, Présidente du Comité spécial, ainsi que les autres membres du Comité spécial de leurs contributions précieuses aux efforts faits pour aboutir à un règlement global. Nous sommes reconnaissants au Secrétaire général, M. Pérez de Cuéllar, et à M. Rafeeuddin Ahmed, son représentant spécial, ainsi qu'à son personnel pour la sagesse et le dévouement dont ils ont fait preuve dans leurs efforts pour faire avancer le processus de paix.

Je voudrais maintenant inviter tous les Etats Membres à renforcer les progrès réalisés jusqu'ici en appuyant le projet de résolution A/44/L.23, que le Japon parraine avec ses voisins de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE).

M. DAMM (Chili) (interprétation de l'espagnol) : La semaine dernière, le représentant d'une importante puissance mondiale a dit en parlant d'un autre point de l'ordre du jour :

"Ce qui caractérise l'époque actuelle, c'est une transformation qualitative profonde, le passage de la confrontation à l'édification d'un monde où la violence, l'inégalité et l'oppression sont absentes et où les valeurs humaines sont respectées inconditionnellement. Dans la philosophie politique nouvelle qui s'établit de plus en plus solidement dans le monde, la notion du libre choix économique et politique a acquis une place essentielle et est appelée à devenir une norme universelle de la vie internationale, ce qui suppose, en retour, que les gouvernements tiennent dûment compte des réalités de notre monde interdépendant, tant dans l'arène internationale qu'à l'intérieur de leurs frontières à l'égard de leurs propres citoyens et dans le respect de leur dignité humaine.

L'indignation morale devant toute violence est devenue un trait caractéristique de la civilisation et est perçue comme une urgente nécessité." (A/44/PV.49, p. 31)

La délégation de mon pays souscrit à cette déclaration, qui revêt à ses yeux une grande importance, et estime qu'elle peut aussi valablement s'appliquer à "La situation au Kampuchea", que nous examinons aujourd'hui.

M. Damm (Chili)

Depuis de nombreuses années le Chili vient exprimer ses préoccupations au sujet de cette question. Il l'a fait et le fait à nouveau aujourd'hui pour dénoncer la poursuite de l'agression contre la nation kampuchéenne et pour répéter que l'invasion ne peut continuer et que notre organisation se doit d'y trouver immédiatement une solution.

Nous pensons que la conjoncture est actuellement très favorable, étant donné, en particulier, que la communauté internationale assiste avec un intérêt grandissant aux progrès accomplis jour après jour dans le monde, où des crises et des situations qui semblaient sans issue auparavant sont résolues et où la raison et le dialogue remplacent la force et l'oppression.

Toute marche arrière dans le comportement des nations qui, de quelque façon que ce soit, signifierait que l'on revient sur les normes de coexistence qui sont en train de s'imposer, où la modération et l'entente l'emportent sur la menace ou l'emploi de la force, devrait préoccuper la communauté internationale, qui devrait tout faire pour l'empêcher.

Les principes de non-intervention et de non-recours à la menace ou à l'emploi de la force constituent les piliers fondamentaux de la politique extérieure du Chili. Parce que nous savons d'expérience que leur défense est aussi importante que difficile, nous sommes fermement convaincus que le Kampuchea a le droit d'être un Etat libre et souverain, où les politiques et pratiques du passé, qui ont été condamnées par le monde entier, n'auront plus leur place.

Ceci étant, notre délégation fait sienne, une fois de plus, la position adoptée par l'Organisation des Nations Unies qui demande à toutes les forces d'occupation qui subjuguent le courageux peuple kampuchéen de se retirer du Kampuchea sous sa surveillance et son contrôle. Nous appuyons l'appel urgent à la recherche d'un règlement politique global au problème du Kampuchea en confiant, pour une période limitée, l'administration de ce pays à une autorité administrante provisoire et en encourageant la réconciliation nationale, sous la direction du Prince Norodom Sihanouk. Nous accueillons avec un espoir renouvelé les progrès réalisés à la Conférence de Paris sur le Cambodge, tenue en juillet et août derniers, et nous formons des vœux pour qu'on puisse arriver, dans un avenir proche, à un règlement global digne de notre époque.

M. Damm (Chili)

Ma délégation ne peut terminer son intervention sans exprimer sa reconnaissance à M. Javier Pérez de Cuéllar, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, pour les efforts qu'il déploie en vue de trouver une solution au problème. Nous l'encourageons à poursuivre ses démarches dans ce sens et nous espérons que sera entendu l'appel qu'il a lancé aux parties pour qu'elles oeuvrent avec un regain d'énergie et de ferveur à l'accord tant souhaité. Nous nous associons à l'hommage particulier qu'il rend dans son rapport au dévouement du personnel de l'Organisation des Nations Unies et des autres organisations internationales et non gouvernementales qui ont mené à bien les programmes d'assistance humanitaire au Kampuchea avec, comme il le dit, tant d'efficacité et de succès, dans des conditions souvent difficiles et périlleuses.

M. JAYA (Brunei Darussalam) (interprétation de l'anglais) : Le fait que je sois à la tribune pour parler du point intitulé "La situation au Kampuchea" si tôt après la Conférence internationale, tenue à Paris du 30 juillet au 30 août 1989, témoigne de la nature complexe du problème kampuchéen. L'incapacité de la Conférence de Paris de parvenir à un règlement politique d'ensemble a rendu nécessaire un autre débat sur la question. Comme cette question est inscrite depuis 10 ans à l'ordre du jour de l'Assemblée générale, on nous pardonnera de vouloir agir rapidement pour mettre un terme au conflit et saluer la naissance d'un nouveau Kampuchea indépendant, souverain, neutre et non aligné.

Compte tenu du climat de détente qui prévalait et du désir de toutes les parties concernées de mettre un terme au conflit et de trouver une solution durable au problème, le Brunéi Darussalam avait pensé avec optimisme que toutes les parties concernées entreprendraient enfin des efforts sincères pour négocier un règlement politique d'ensemble susceptible de conduire à l'instauration de la paix et de la stabilité au Kampuchea et dans toute la région. En outre, la présence importante des cinq membres permanents du Conseil de sécurité, venus exercer leur influence sur les parties concernées dans le conflit kampuchéen, nous avait encouragés.

La Conférence n'a réussi qu'à élaborer toute une série d'éléments variés nécessaires à la réalisation d'un règlement politique d'ensemble. Mais, la paix nous échappe encore comme par le passé, car, de toute évidence, les participants concernés ont durci leur position sur certaines questions cruciales, et, comme l'a fait observer le Ministre des affaires étrangères de mon pays dans l'allocution qu'il a prononcée devant l'Assemblée :

"A la Conférence de Paris, ce n'est pas le mot 'réconciliation' que les parties intéressées avaient à la bouche;" (A/44/PV.9, p. 67)

Au lieu de réaliser le règlement attendu de longue date, les parties au conflit se sont maintenant lancées dans une autre guerre sanglante, ajoutant encore aux souffrances du peuple kampuchéen. C'est pourquoi ma délégation avait espéré que la Conférence de Paris trouverait une solution politique d'ensemble qui non seulement mettrait un terme au conflit entre les parties mais permettrait aussi à celles-ci de partager le pouvoir dans le cadre d'une autorité intérimaire quadripartite. Ma délégation appuie la position du prince Norodom Sihanouk, selon laquelle toutes les parties doivent pouvoir participer au gouvernement quadripartite provisoire jusqu'à ce que le futur gouvernement puisse être déterminé par un processus démocratique

M. Jaya (Brunei Darussalam)

d'élections libres et équitables tenues sous supervision internationale. Les Kampuchéens seuls ont le droit de décider de leur gouvernement futur.

Nous nous félicitons de tout processus de dialogue susceptible d'apporter une solution politique d'ensemble au problème du Kampuchea. A cet égard, nous appuyons pleinement le processus de dialogue, tel que les réunions informelles de Jakarta qui ont permis de dégager divers accords et approches fondamentaux et d'identifier quelques-uns des éléments d'une solution et la façon dont ces éléments sont liés. Nous espérons que nous pourrions maintenir l'élan acquis afin de progresser plus avant. Nous ne devrions pas perdre notre temps dans des vœux pieux ou dans une action qui ne ferait qu'exacerber une situation déjà difficile et complexe. Toutefois, nous lançons un appel pour que toutes les parties fassent preuve de sincérité en la matière.

Le Brunei Darussalam demeure convaincu que ce n'est que par un règlement politique d'ensemble que l'on peut résoudre le conflit kampuchéen. Un tel règlement exigerait le retrait des troupes vietnamiennes sous une supervision et une surveillance internationales efficaces, que seules peuvent assurer les Nations Unies qui ont le mécanisme et les compétences voulus. Il est regrettable, cependant, que le retrait vietnamien annoncé pour le 26 septembre dernier n'ait pas fait l'objet d'une supervision internationale. Nous estimons qu'il est non seulement justifié mais aussi essentiel que les Nations Unies jouent un rôle dans la supervision du retrait, parce que c'est en raison de l'intervention et de l'occupation des troupes vietnamiennes au Kampuchea que cette question a été portée à l'attention des Nations Unies.

Cela ne revient nullement à fermer les yeux sur les atrocités qui ont été commises par le régime génocidaire de Pol Pot, dont les pratiques et politiques ont été, à bon droit, universellement condamnées. La communauté internationale a le droit de veiller à ce que le régime de Pol Pot ne revienne pas au pouvoir. La position de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est est très claire sur ce point, et c'est pourquoi nous avons employé dans le projet de résolution présenté cette année, comme nous l'avions fait l'an dernier, le membre de phrase suivant :
"le non-retour aux politiques et aux pratiques d'un passé récent, qui ont été universellement condamnées ..." (A/44/L.23, par. 2)

M. Jaya (Brunei Darussalam)

Mais nous ne devons pas nous concentrer uniquement sur les atrocités des Khmers rouges. Nous devons savoir que l'intervention et l'occupation du Viet Nam au Kampuchea, si nobles que soient les motifs invoqués par le Viet Nam, constituent des violations flagrantes des principes consacrés dans la Charte des Nations Unies. Au fil des années, l'ANASE a systématiquement soutenu ces principes et demandé le retrait des forces vietnamiennes du Kampuchea. Nous sommes heureux que l'appui international apporté à la position et aux initiatives de l'ANASE s'affermisse régulièrement, et qu'il ait commencé à porter fruits avec l'annonce faite par le Viet Nam, le 5 avril dernier, de son intention de retirer ses troupes en septembre.

Je voudrais appeler l'attention de l'Assemblée sur le projet de résolution de l'ANASE (A/44/L.23) dont nous sommes saisis. Aux termes du projet de résolution, l'Assemblée déplore l'intervention armée et l'occupation étrangère au Kampuchea qui sont la cause de la poursuite des hostilités dans le pays, et, tout en notant que le retrait des forces étrangères du Kampuchea a été annoncé, souligne qu'il n'a pas été vérifié sous la supervision et la surveillance des Nations Unies. En outre, l'Assemblée se déclare convaincue que, pour instaurer une paix durable en Asie du Sud-Est et réduire la menace qui s'exerce sur la paix et la sécurité internationales, il faut trouver une solution politique d'ensemble au problème kampuchéen, qui devra assurer la mise en place d'une autorité administrante provisoire et la promotion de la réconciliation nationale de tous les Kampuchéens sous la conduite du prince Norodom Sihanouk.

On n'hésite pas à ajouter, dans le projet de résolution, que les conditions précitées ainsi que le non-retour aux politiques et aux pratiques d'un passé récent, qui ont été universellement condamnées, le rétablissement et la préservation de l'indépendance, de la souveraineté, de l'intégrité territoriale, de la neutralité et du non-alignement du Kampuchea, la réaffirmation du droit du peuple kampuchéen de décider de son sort et l'engagement de la part de tous les Etats de ne pas s'ingérer et de ne pas intervenir dans les affaires intérieures du Kampuchea, assortis de garanties effectives, sont les principaux facteurs de tout règlement politique d'ensemble juste et durable du problème kampuchéen.

Le projet de résolution présenté par l'ANASE est équilibré et représente la genèse d'un règlement politique d'ensemble équitable qui devrait être acceptable pour toutes les parties. L'appui de la communauté internationale, ces 10 dernières

M. Jaya (Brunei Darussalam)

années, a en effet amélioré les perspectives de paix. L'issue du vote qui doit intervenir demain est capitale pour déterminer si la communauté internationale veut récompenser les opérations du Viet Nam au Kampuchea par une victoire politique et morale ou si elle rejette ces opérations qui sont, de toute évidence, des violations flagrantes de la Charte des Nations Unies. La majorité des membres de cette organisation, en votant pour le projet de résolution sur cette question les années précédentes, avait appuyé vigoureusement les efforts entrepris pour mettre fin au conflit et rendre justice au peuple kampuchéen, et nous les prions instamment d'émettre un vote affirmatif cette année encore.

Pour conclure, je ne saurais négliger la part importante prise par le Secrétaire général, M. Javier Pérez de Cuéllar, et son représentant spécial, M. Rafeuddin Ahmed, dans la recherche d'une solution politique d'ensemble au problème. Leur participation à la Conférence internationale de Paris sur le Cambodge témoigne de leur profond désir de trouver une solution durable au problème kampuchéen. Nous prions donc instamment les membres de cette instance d'appuyer une fois encore un projet de résolution sur cette question, afin que nous puissions offrir la paix au peuple kampuchéen.*

* M. Lohia (Papouasie-Nouvelle-Guinée), Vice-Président, assume la présidence.

M. LI Luye (Chine) (interprétation du chinois) : Il y a 11 ans, les autorités vietnamiennes ont envoyé une armée d'invasion de 200 000 soldats au Cambodge et ont installé le régime fantoche dirigé par Heng Samrin, pour essayer de placer ce pays sous leur occupation permanente, et réaliser ainsi leur dessein prémédité depuis longtemps d'une "grande fédération indochinoise". Telle est l'origine de la question cambodgienne. Sous la direction du Prince Sihanouk, les forces armées patriotiques et le peuple du Cambodge ont mené une longue lutte contre l'agression étrangère et pour le salut national. C'est l'agression du Viet Nam et la résistance qui lui est opposée qui est au coeur de la question cambodgienne.

Chaque année depuis 10 ans, l'Assemblée générale des Nations Unies inscrit à son ordre du jour un point intitulé "La situation au Kampuchea" et adopte des résolutions demandant la fin de l'agression vietnamienne et de l'occupation militaire du Cambodge et l'exercice par le peuple cambodgien de son droit à l'autodétermination sans ingérence extérieure, dans le cadre d'un règlement politique d'ensemble qui rétablirait le statut indépendant, souverain, neutre et non aligné du Cambodge. Mais les autorités vietnamiennes font la sourde oreille aux justes appels de la communauté internationale et, qui plus est, qualifient les résolutions des Nations Unies "d'obstacles" au règlement de la question cambodgienne. Ce faisant, le Viet Nam s'est placé dans une position diamétralement opposée à celle de la majorité écrasante des Etats Membres des Nations Unies et a empêché jusqu'à présent le règlement de la question cambodgienne.

Pendant les 11 années qu'a duré le conflit au Cambodge, c'est le peuple cambodgien qui a été la plus grande victime. La paix et la stabilité dans la région de l'Asie du Sud-est ont été gravement menacées. Le peuple vietnamien lui-même a également payé un lourd tribut. L'élimination rapide de ce "point chaud" régional est le voeu commun de tous les peuples de la région et le désir partagé de la majorité écrasante des pays et des peuples du monde entier.

Ces dernières années, la situation internationale a changé : les affrontements et la tension ont été progressivement remplacés par la détente et le dialogue. Cela a également créé des conditions favorables au règlement de la question cambodgienne. La Conférence de Paris, qui s'est réunie récemment, a représenté un grand effort de la part de la communauté internationale pour parvenir à un règlement politique de la question cambodgienne par la négociation. Malheureusement, la Conférence n'a pas abouti à un accord par suite de

M. Li Luye (Chine)

l'intransigeance du Viet Nam, de son mépris pour les positions et les propositions équitables de la plupart des participants à la Conférence, de son refus d'accepter un mécanisme de contrôle international sous l'égide des Nations Unies et de son opposition obstinée à l'établissement d'un gouvernement de coalition provisoire quadripartite dirigé par le Prince Sihanouk au cours de la période de transition.

Le Gouvernement chinois, comme tous les autres pays épris de justice, a toujours été pour un règlement d'ensemble juste et raisonnable de la question cambodgienne. Dans de nombreuses déclarations, le Gouvernement chinois a clairement présenté sa position et ses propositions au sujet d'un règlement politique d'ensemble de la question du Cambodge, qui contiennent deux aspects fondamentaux ou deux questions clefs. Premièrement, le Viet Nam doit retirer totalement ses troupes du Cambodge. Deuxièmement, il faut installer un gouvernement de coalition quadripartite dirigé par le Prince Sihanouk. A notre avis, ces deux questions - l'une portant sur la fin de l'agression et l'autre sur l'élimination de ses conséquences - sont inséparables et doivent être réglées simultanément.

Le Viet Nam doit retirer toutes ses troupes du Cambodge. Il ne doit y laisser ni personnel ni armements d'aucune sorte, et n'y retourner sous aucun prétexte. La Chine est en faveur de la position prise par la plupart des pays participant à la Conférence de Paris : le retrait des forces vietnamiennes devrait être effectué sous supervision internationale, organisée par les Nations Unies, et faire partie intégrante du règlement d'ensemble. En refusant sous divers prétextes de laisser les Nations Unies jouer un rôle dans la question de la supervision internationale, le Viet Nam ne fait que montrer son manque de sincérité en ce qui concerne le règlement de la question cambodgienne. Le Viet Nam se vante maintenant du soi-disant retrait de ses troupes. Cependant, comme nous le savons tous, il est difficile de vérifier l'authenticité de ce retrait étant donné que nous savons qu'il n'a pas fait l'objet d'une supervision internationale stricte et efficace. Le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique, dirigé par le Prince Sihanouk, a présenté de nombreux faits qui prouvent que les déclarations du Viet Nam sont loin de refléter la réalité. Un certain nombre de gouvernements et de porte-parole de l'opinion publique ont déjà ouvertement contesté ces affirmations. De toute évidence, le retrait des troupes annoncé unilatéralement par le Viet Nam, sans supervision et sans vérification internationales, ne constitue pas une partie valable du règlement d'ensemble.

M. Li Luye (Chine)

Quelle sorte de pouvoir intérimaire devrait être installé au Cambodge au cours de la période de transition, suivant le retrait des troupes vietnamiennes et précédant une élection générale? C'est l'autre élément clef du règlement politique de la question cambodgienne. A ce sujet, nous avons toujours été en faveur de l'établissement d'un gouvernement de coalition quadripartite provisoire dirigé par le Prince Sihanouk, car c'est le moyen le plus logique et le plus efficace de garantir la paix, d'éviter la guerre civile et de réaliser la réconciliation nationale au Cambodge. C'est également la position de la plupart des pays qui ont participé à la Conférence de Paris. Nous préférons que ce soit le Prince Sihanouk qui assure la direction, car c'est un grand patriote, qui jouit d'un grand prestige aussi bien dans son pays qu'à l'étranger; il est également le seul dirigeant cambodgien qui soit jusqu'à présent acceptable par tous les partis au Cambodge. Ce n'est que si le Prince dirige le gouvernement de coalition quadripartite provisoire que l'on pourra dûment garantir le maintien de l'équilibre du pouvoir entre les différentes factions et la réalisation par le peuple cambodgien de son droit à l'autodétermination, sur la base de la réconciliation nationale. Nous sommes partisans d'un gouvernement de coalition à quatre partis, car il existe quatre forces politiques au Cambodge et chacune dispose de sa propre force armée. Toute tentative de laisser l'un de ces partis monopoliser le pouvoir, ou d'exclure tout parti, pourrait conduire à une situation de guerre et à des troubles dangereux. Les autorités vietnamiennes ont toujours rejeté une coalition dirigée par le Prince Sihanouk et insisté sur l'exclusion d'un parti au sein des forces de résistance du Kampuchea démocratique. Leur objectif est essentiellement de faire en sorte que le régime de Heng Samrin/Hong Sen soit une force dominante au Cambodge.

Même après 10 années d'occupation militaire, les autorités vietnamiennes n'ont pas pu éliminer les forces de résistance cambodgiennes. Elle essaient maintenant de réaliser leur objectif en utilisant des tiers par le biais d'un règlement politique, ce qui montre clairement que leur prétendu règlement politique n'est rien d'autre qu'une tentative de garder le Cambodge sous leur contrôle et d'en faire leur Etat vassal. Cette tentative a non seulement été rejetée par le gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique mais n'a pas été acceptée par la communauté internationale. Loin d'apporter une paix véritable au Cambodge, la position vietnamienne ne fera qu'aggraver la situation déjà turbulente de guerre et de troubles continus qui règne dans le pays et poser une menace interminable à la paix en Asie du Sud-Est et à la stabilité dans le monde.

M. Li Luye (Chine)

En tant que proche voisin du Cambodge, la Chine est grandement intéressée par l'avenir et le sort du peuple cambodgien. La Chine est prête à se joindre au reste de la communauté internationale dans ses efforts continus en vue de rechercher une solution d'ensemble, juste et durable à la question cambodgienne, une fois pour toutes. La Chine a toujours respecté le droit à l'autodétermination du peuple cambodgien, et souhaite répéter ici qu'après la conclusion d'un accord d'ensemble sur la question cambodgienne et le retrait réel et intégral des forces vietnamiennes du Cambodge sous la supervision des Nations Unies, la Chine est prête à se joindre aux autres pays intéressés pour prendre les mesures nécessaires, assorties de garanties internationales afin d'assurer au futur Cambodge un statut d'indépendance, de souveraineté, de neutralité et de non-alignement.

Le problème cambodgien est l'oeuvre du seul Viet Nam. La clef d'un règlement politique à cette question est dans la poche du Viet Nam. Du fait du manque de sincérité jusqu'ici, de la part des autorités vietnamiennes, il subsiste de sérieux obstacles au processus qui permettrait un règlement politique d'ensemble de la question cambodgienne. Le peuple cambodgien continue de souffrir et a grandement besoin de la sympathie et de l'appui de la communauté internationale. Le Gouvernement chinois apprécie hautement les efforts utiles déployés par les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) à propos de cette question. Nous espérons que la communauté internationale et le Secrétaire général des Nations Unies continueront de suivre la situation au Cambodge. Nous espérons également que la session actuelle de l'Assemblée générale adoptera le projet de résolution parrainé par les pays de l'ANASE et nombre d'autre pays, de façon à arriver prochainement à un règlement d'ensemble, juste et durable, de la question cambodgienne.

M. FLEMMING (Sainte-Lucie) (interprétation de l'anglais) : Depuis 10 ans, la communauté internationale appuie les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) dans leurs efforts visant à mettre un terme aux effusions de sang au Kampuchea et à trouver une solution juste et durable qui permettrait au Kampuchea de retrouver l'indépendance et de vivre en paix, tant chez lui qu'avec ses voisins.

Le Kampuchea est géographiquement éloigné de la majorité des Etats Membres des Nations Unies. La plupart d'entre nous ne nous sommes jamais rendus au Kampuchea. Mais le principe qui est à la base du problème kampuchéen est l'un des principes

M. Flemming (Sainte-Lucie)

fondamentaux du droit international. Il est au coeur même de la Charte des Nations Unies : il s'agit du principe de l'autodétermination.

Le droit inaliénable du Kampuchea à l'autodétermination a été violé par l'intervention militaire de forces étrangères et par l'occupation militaire du pays. Ces forces étrangères ont installé un régime servile, ce qui est absolument inacceptable. Il s'agit là d'une grave violation de notre charte.

L'autodétermination et le respect pour la Charte des Nations Unies sont la base sur laquelle la majorité des Etats Membres des Nations Unies, Etats petits et faibles, fondent leur sécurité. A cet égard, la menace à la sécurité du Kampuchea est une menace à notre sécurité à tous. Si les normes fondamentales du droit international sont violées en toute impunité, la protection que nous offre le droit international s'en trouve diminuée pour nous tous. C'est pourquoi une majorité écrasante de Membres des Nations Unies ont toujours voté en faveur de la résolution de l'ANASE sur la question du Kampuchea.

Il existe un consensus international selon lequel la seule solution juste et durable au problème doit être un règlement politique d'ensemble qui tienne compte de façon intégrée à la fois de l'aspect extérieur et de l'aspect intérieur du problème. La communauté internationale ne doit pas répéter les erreurs commises dans d'autres régions du monde, où le retrait de troupes étrangères non accompagné d'un règlement sur le plan intérieur a permis aux effusions de sang de continuer. A cet égard, le peuple kampuchéen doit pouvoir compter sur nous.

Un règlement d'ensemble fait intervenir deux éléments qui, tous les deux, doivent être pris en compte, si l'on veut que le droit du Kampuchea à l'autodétermination soit rétabli. Le premier, bien entendu, est le retrait intégral et vérifié de toutes les forces étrangères. Ceci demeure un élément clef. En septembre de cette année, les Vietnamiens ont annoncé qu'ils avaient procédé au retrait de toutes leurs troupes du Kampuchea. C'est la huitième fois en huit ans que les Vietnamiens annoncent un tel retrait. Tout comme les autres, ce retrait n'a pas été vérifié par un organisme international fiable et ne s'est pas inscrit dans le cadre d'un règlement politique d'ensemble.

Il est indispensable que ce soit un organisme international fiable qui surveille et vérifie le retrait vietnamien, afin de s'assurer que toutes les forces vietnamiennes ont bien quitté le pays. Il existe un consensus international sur le

M. Flemming (Sainte-Lucie)

fait que seules les Nations Unies ont l'envergure, l'autorité et la compétence nécessaires pour surveiller et administrer un mécanisme de contrôle international efficace, impartial et fiable pour le Kampuchea. La contribution efficace à la paix et la sécurité internationales des forces de maintien de la paix des Nations Unies a été reconnue par la remise à ces forces du prix Nobel de la paix en 1988.

Nous sommes également tenus d'aider le peuple kampuchéen à mettre un terme au conflit qui règne dans leur pays par un règlement sur le plan intérieur. Ce conflit est la conséquence directe de l'invasion et de l'occupation vietnamienne.

M. Flemming (Sainte-Lucie)

Par conséquent, le Viet Nam a toujours l'obligation morale et politique de supprimer les conséquences de son intervention au Kampuchea par un règlement politique d'ensemble qui permettrait au peuple kampuchéen d'exercer librement son droit inaliénable à l'autodétermination. Tant que le régime qui a été installé à l'aide de l'intervention étrangère demeurera à Phnom Penh, les principes fondamentaux du droit international et de la Charte des Nations Unies elle-même continueront d'être transgressés.

Un règlement interne doit donc comprendre, entre autres choses, la réconciliation nationale de toutes les parties kampuchéennes sous la direction de S. A. R. le Prince Norodom Sihanouk et doit comprendre également, bien entendu, l'exercice du droit à l'autodétermination du peuple kampuchéen par des élections libres, loyales et démocratiques. Aucune partie kampuchéenne ne peut être exclue de ce processus sans courir le risque de prolonger le conflit. Il y a un consensus international selon lequel seul le Prince Sihanouk a l'envergure et l'autorité morale pour réconcilier le peuple kampuchéen et, en fait, toutes les parties kampuchéennes. A notre avis, c'est un grand patriote qui mérite l'appui de la communauté internationale.

Au cours de cette année, il y a eu de nombreux événements importants. La deuxième réunion informelle de Jakarta, tenue en février, et la Conférence internationale sur le Cambodge, tenue à Paris, ont fait avancer le processus de paix. C'est l'appui écrasant que la communauté internationale a accordé aux résolutions de l'ANASE sur le Kampuchea ces 10 dernières années qui a joué un rôle prépondérant en faisant avancer les événements jusqu'au stade actuel. A Sainte-Lucie, nous sommes convaincus que nous sommes au seuil d'un règlement d'ensemble. L'appui que la communauté internationale continuera à apporter pendant la quarante-quatrième session de l'Assemblée générale sera un facteur clef dans la réalisation d'une solution politique d'ensemble véritable qui mettra fin à la longue agonie du Kampuchea et apportera une paix juste et durable à ce pays éprouvé. Sainte-Lucie continuera d'appuyer la résolution de l'ANASE jusqu'à ce qu'une paix juste et durable soit obtenue au Kampuchea. Nous engageons les autres pays à faire de même. Nous ne devons pas faillir dans notre appui au peuple kampuchéen, ni certes, à l'ANASE à cette heure cruciale.

M. HUCKE (République démocratique allemande) (interprétation de l'anglais) : L'amélioration que l'on perçoit actuellement dans le climat international et les progrès réalisés dans la recherche de solutions politiques aux conflits régionaux sont liés. D'une part, les tendances positives dans les relations internationales résultant surtout d'une nouvelle approche de la part de l'Union soviétique ont eu une influence tangible sur le règlement politique pacifique des conflits actuels. D'autre part, les progrès réalisés dans la solution des conflits redonnent force aux tendances encourageantes dans les relations internationales et favorisent le passage des affrontements à la coopération et à la détente.

La République démocratique allemande se félicite des progrès qui ont été réalisés jusqu'à présent dans le règlement pacifique des différends régionaux, que ce soit en Afrique australe, dans le golfe Persique ou en Amérique centrale. Nous sommes convaincus qu'il n'y a pas d'approche sensée et bien fondée autre que celle-là en dépit de tous les problèmes qui continuent d'exister dans ces régions.

Mon pays a la même position à l'égard du règlement de la question cambodgienne. La République démocratique allemande estime que des progrès considérables ont été faits cette année vers le règlement de cette question.

Cela comprend les résultats de la réunion informelle de Jakarta tenue en février dernier, la Conférence internationale sur le Cambodge, tenue à Paris au mois d'août, et enfin, ce n'est pas le moindre, le retrait des troupes vietnamiennes qui s'est achevé en septembre dernier. Avec le retrait des troupes, le Gouvernement de la République socialiste du Viet Nam a fait preuve de sa bonne volonté et de son attitude constructive envers une solution aux problèmes ayant trait au Cambodge.

Peu de temps après le départ des volontaires vietnamiens, les forces armées d'opposition ont intensifié leurs efforts pour essayer de résoudre la question du Cambodge en leur faveur par des moyens militaires. Cela montre qu'en réalité, ils ne souhaitent pas parvenir à une solution politique qui tienne compte des intérêts de la population de ce pays.

Ce qu'il faut, c'est une solution politique d'ensemble du problème, comme l'ont reconnu les participants de la seconde réunion informelle de Jakarta et à la Conférence de Paris. La Conférence de Paris a confirmé que le retrait des troupes

M. Hucke (RDA)

étrangères était la première condition d'une telle solution. La cessation de toute assistance militaire étrangère aux factions cambodgiennes doit également être considérée comme étant une mesure positive nécessaire dans cette direction.

Mon pays se félicite donc que les Ministres des affaires étrangères de l'Union soviétique et des Etats-Unis, dans leur déclaration commune du 23 septembre 1989, se soient dits prêts :

"à annoncer, avec d'autres Etats, un moratoire sur l'assistance militaire à toutes les factions cambodgiennes dans le cadre d'un règlement global."

(A/44/578, annexe, p. 6)

Nous espérons que cette volonté sera reflétée partout et qu'elle s'accompagnera des actes pertinents nécessaires.

A notre avis, la seconde condition nécessaire à une solution d'ensemble serait l'obtention de garanties contre le retour au pouvoir du groupe de Pol Pot. Les participants à la Conférence de Paris étaient également d'accord sur ce point, ce qui n'est que logique étant donné les crimes atroces commis par ce régime entre 1975 et 1978 contre le peuple du Cambodge.

La République démocratique allemande appuie les efforts faits actuellement en vue de la reprise le plus tôt possible du processus de négociation. En même temps, ma délégation estime que les aspects internes de la question cambodgienne doivent être résolus exclusivement par le peuple cambodgien lui-même, sans aucune ingérence extérieure. Des propositions constructives pertinentes faites par le Gouvernement cambodgien sous la direction du Premier Ministre Hun Sen ont été présentées. L'important est d'apporter une solution à l'aspect interne de la question du Cambodge qui garantisse au peuple cambodgien l'exercice souverain de son droit à l'autodétermination, afin qu'il puisse choisir son système politique et élire les membres d'un parlement et d'un gouvernement dans des élections générales libres et démocratiques.

M. Hucke (RDA)

Le Gouvernement du Cambodge a proposé l'établissement d'un conseil suprême de réconciliation nationale, qui devrait être composé de représentants des deux parties cambodgiennes - l'Etat du Cambodge et le Kampuchea démocratique. Ce conseil serait chargé de surveiller le déroulement des élections générales d'un parlement national et d'un gouvernement pour ce pays.

La République démocratique allemande est en faveur de cette initiative, qui ne peut que promouvoir un règlement politique d'ensemble de la question du Cambodge. De l'avis de ma délégation, les Nations Unies pourraient contribuer à la réalisation de cet objectif par l'adoption d'une résolution constructive et orientée vers le consensus, reflétant les réalités politiques au Cambodge.

Il est cependant regrettable que le projet de résolution présenté par ses auteurs sous la cote A/44/L.23 ne réponde pas à ces attentes. Ce projet ne reflète pas comme il convient les progrès réalisés cette année dans la recherche d'une solution politique et ne tient pas compte des réalités qui se sont fait jour au Cambodge. En conséquence, ma délégation ne pourra pas appuyer ce projet de résolution.

Je voudrais, pour terminer, dire que je suis convaincu que la raison et le réalisme l'emporteront de tous côtés dans le règlement du problème cambodgien également. Plus tôt cela se produira et mieux cela vaudra pour le peuple cambodgien lui-même mais aussi pour les autres peuples de l'Indochine, qui souhaitent vivre en paix, sans être exposés aux menaces d'un conflit latent dans la région.

M. AL-MUKHAINI (Oman) (interprétation de l'arabe) : Ma délégation a écouté avec intérêt les déclarations prononcées depuis le début de la présente session. Il émane de toutes ces déclarations une volonté internationalement partagée de trouver une solution à tous les problèmes et conflits non encore réglés. A notre avis, cette volonté commune est inévitablement le résultat de la préoccupation de la communauté internationale, de la détente qui caractérise actuellement les relations entre les superpuissances et de l'avènement d'une ère nouvelle dans les relations internationales en général.

Le drame du peuple kampuchéen s'inscrit dans le cadre des tragédies vécues par les victimes des politiques de répression, d'expulsion et de déplacement forcé aux mains d'une puissance étrangère qui domine le pays et prive son peuple de ses droits les plus élémentaires consacrés dans les lois divines. Le peuple kampuchéen est toujours victime du déplacement forcé et de la privation. En dépit des

M. Al-Mukhaini (Oman)

nombreuses résolutions des Nations Unies et de la volonté internationale, les objectifs et les aspirations nationales de ce peuple continuent d'être contrecarrés.

A notre avis, l'Assemblée générale a un rôle décisif à jouer dans la réalisation d'un règlement authentique et global de la question, qui mettrait fin aux souffrances interminables du peuple kampuchéen.

Les efforts déployés par le Secrétaire général et les appels répétés lancés depuis 1979 par l'Assemblée générale pour demander le retrait des troupes étrangères du Kampuchea s'expliquent du fait que ce problème est un facteur de déstabilisation qui continue de saper la paix et la sécurité internationales. La détérioration de la situation à l'intérieur du Kampuchea, la migration et le déplacement de centaines de milliers de Kampuchéens, avec tous les bouleversements psychologiques et la violation persistante des droits de l'homme. La communauté humaine est ulcérée devant les épreuves et les souffrances du peuple kampuchéen.

Le Gouvernement du Sultanat d'Oman rend hommage aux efforts déployés par les nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) pour tenter de trouver une solution acceptable au problème kampuchéen, et notamment le rôle joué par l'Indonésie lors des récentes réunions informelles de Jakarta. Nous avons également espéré que la Conférence internationale sur le Kampuchea qui a eu lieu récemment à Paris donnerait des résultats concrets et qu'elle marquerait le début d'une ère nouvelle pour le peuple kampuchéen, lui permettant de tirer un trait sur le passé et de commencer à rebâtir son pays sous la direction d'un gouvernement de son choix. Bien que la Conférence de Paris n'ait pas répondu à nos espoirs, il faut absolument maintenir le dialogue afin de parvenir à un règlement politique du problème. Nous rendons hommage au rôle joué par la France et l'Indonésie ainsi qu'aux efforts consentis par ces deux pays pour maintenir le dialogue entre les parties intéressées.

Le gouvernement de mon pays, le Sultanat d'Oman, a toujours parrainé les résolutions des Nations Unies sur la question du Kampuchea. Le Sultanat appuie tous les efforts déployés par les Etats épris de paix en vue de trouver une solution acceptable au problème. Mon pays s'associe à tous ceux qui demandent le retrait des troupes étrangères du Kampuchea sous la supervision des Nations Unies, la cessation de toute ingérence extérieure dans tout règlement politique du problème et la mise en place, sous la direction du Prince Sihanouk, d'un gouvernement intérimaire quadripartite, en vue de l'organisation d'élections générales sous supervision internationale. Un tel gouvernement serait le véritable noyau d'un gouvernement acceptable pour le peuple kampuchéen et qui permettrait aux

M. Al-Mukhaini (Oman)

réfugiés de rentrer sains et saufs dans leur patrie, dans le cadre d'un règlement interne fondé sur la réconciliation nationale et l'instauration de la confiance entre les parties, de manière à parvenir à un règlement politique global et, partant, d'assurer la paix, la sécurité et la stabilité en Asie du Sud-Est.

Au nom de mon gouvernement, ma délégation appuie les efforts déployés par le Secrétaire général et lui rend hommage pour l'intérêt qu'il continue de porter à la situation actuelle au Kampuchea. Le Sultanat continuera d'appuyer ces efforts en se portant coauteur des projets de résolution concernant la situation au Kampuchea, jusqu'à ce qu'un règlement juste et global auquel le peuple kampuchéen aspire depuis si longtemps, puisse être trouvé à ce problème.

M. BATIOUK (République socialiste soviétique d'Ukraine) (interprétation du russe) : Durant l'année qui s'est écoulée depuis le dernier examen, par l'Assemblée générale, de la situation au Cambodge, des progrès sensibles ont été réalisés sur la voie d'un règlement du problème cambodgien. Lors de la conférence internationale sur le Cambodge qui a eu lieu à Paris l'été dernier sous la coprésidence de la France et de l'Indonésie, un accord est intervenu sur une vaste gamme de questions, jetant ainsi les bases d'une prompte réalisation d'un règlement politique d'ensemble au Cambodge. Par ailleurs, les participants à la Conférence ont noté qu'il n'avait pas été possible, pendant la durée de la Conférence, d'aborder la question du règlement et, en conséquence, il a été décidé de suspendre les travaux de la Conférence. Evidemment, quatre semaines c'est peu, et il serait difficile de régler en un mois les problèmes accumulés par 20 années de conflit dans ce pays. Il a cependant été possible de trouver une voie, qui devrait nous permettre d'arriver à un règlement global durable.

La RSS d'Ukraine appuie toute forme de dialogue allant dans ce sens. L'Assemblée générale a été invitée à appuyer et à développer les résultats positifs de la Conférence de Paris, l'objectif étant l'instauration d'une paix durable et la réconciliation nationale au Cambodge.

M. Batiouk (RSS d'Ukraine)

Il faut souligner en particulier que, grâce au retrait total des troupes vietnamiennes du Cambodge, il existe une nouvelle situation sur le plan qualitatif qui nous rapproche d'une solution globale par des moyens pacifiques au problème cambodgien. A cet égard, les nouveaux efforts systématiques entrepris par les participants au dialogue entre Khmers sont très importants pour instaurer un processus de réconciliation nationale dans le pays. Les accords concrets conclus aux première et deuxième rencontres informelles de Jakarta montrent et facilitent la voie, de même que les rencontres bilatérales et multilatérales qui ont eu lieu entre les groupes khmers.

Nous sommes convaincus qu'aucun obstacle insurmontable ne s'oppose à des solutions acceptables si on se laisse guider par les intérêts du peuple cambodgien. Dans la recherche d'un règlement durable, nul n'a le droit d'oublier les millions de vies brisées par le régime génocide.

La communauté internationale a pour objectif final un règlement politique global du conflit, ce qui permettrait de mettre fin pour le peuple khmer aux privations liées à l'ingérence extérieure et aux querelles intérieures qu'elles attisent. Une solution rapide apportée aux aspects extérieurs contribuerait à faire progresser les pourparlers entre Cambodgiens et à se rapprocher du but final qui est le rétablissement de l'entente nationale et d'une vie paisible et constructive sur la terre cambodgienne.

En ce qui concerne la situation intérieure, comme l'a fait remarquer le Président du Conseil des ministres de l'Etat du Cambodge, Hun Sen, l'absence de progrès est liée à la position adoptée par ceux que l'on appelle les Khmers rouges, qui s'efforcent de reprendre le pouvoir dans le pays par les armes. C'est pourquoi une des tâches principales auxquelles doit faire face la communauté internationale est d'empêcher la guerre civile et la restauration du régime génocide au Cambodge, de faire cesser l'aide militaire étrangère aux factions khmères en présence, de garantir le statut d'Etat indépendant, neutre et non aligné du Cambodge.

A ce jour, la communauté internationale a accumulé une certaine expérience dans le règlement des conflits régionaux. Et cette expérience prouve que l'Organisation des Nations Unies jouerait un rôle plus actif, si l'Assemblée générale adoptait par consensus, à sa présente session, une résolution sur le Cambodge reflétant les réalités actuelles. Mais cela ne sera possible que si la

M. Batiouk (RSS d'Ukraine)

résolution de l'Assemblée générale cherche à consolider les progrès positifs réalisés dans le dialogue entre Khmers et dans le processus de négociation, que si elle vise à renforcer le rôle de la communauté internationale dans l'élimination de ce foyer de tension en Asie du Sud-Est.

Bien évidemment, la solution du problème dépend des parties au conflit, mais l'Organisation des Nations Unies peut néanmoins jouer le rôle de catalyseur dans ce processus. Par son action, l'Organisation peut, soit faciliter et accélérer un règlement, soit, au contraire, l'entraver. Malheureusement, les auteurs du projet de résolution relatif à cette question ont, pour une raison ou une autre, préféré la deuxième solution. Nous n'accordons ni notre appui ni notre compréhension à une tentative, dans le nouveau contexte international, de faire adopter une solution démodée, encore inspirée par un affrontement dépassé. La nouvelle situation qui règne au Cambodge et dans la région réclame une démarche nouvelle et novatrice, libérée des stéréotypes du passé. La délégation de la RSS d'Ukraine souhaite que l'on se débarrasse des éléments conflictuels qui entachent également cet aspect de la question examinée.

Nous sommes convaincus qu'un bon règlement de la question cambodgienne permettra d'établir en Asie du Sud-Est une zone de paix, de liberté et de neutralité, ce à quoi tous les Etats ont intérêt. Nous engageons les parties cambodgiennes à poursuivre des efforts persévérants afin de promouvoir la réconciliation nationale, la tolérance, le réalisme et une attitude constructive. Nous engageons la communauté internationale à permettre au peuple cambodgien lui-même par un choix démocratique, de déterminer l'avenir d'un Cambodge indépendant, neutre et non aligné et à respecter ce choix dans l'intérêt de la paix et de la stabilité au Cambodge et dans la région de l'Asie du Sud-Est dans son ensemble.

La séance est levée à 13 h 25.

